



ons stad

Nr 34 1990

Ohne Streß zur Arbeit



Er fühle sich insgesamt besser, sei viel ruhiger und entspannter, er finde endlich wieder die nötige Muße, hin und wieder ein Buch zu lesen, kurzum, er gehe alles viel gelassener an, erzählte neulich ein Bekannter. Er könne sich zwar nicht vorstellen, daß dieses neue Lebensgefühl nur auf die Tatsache zurückzuführen sei, daß er seit mehreren Monaten den Wagen zu Hause lasse und mit dem Bus ins Büro fahre, aber irgendwie habe das Umsteigen auf die öffentlichen Transportmittel bei ihm doch sehr viel Streß abgebaut. Früher sei er schon morgens zum Arbeitsbeginn total genervt gewesen – die ewigen Staus, die wahnsinnige Suche nach einem Parkplatz, der dauernde Blick auf die Uhr, wenn die Parkzeit abzulaufen drohte –, heute dagegen sitze er gemütlich im Bus, lesend oder einfach die Stadt betrachtend, die er plötzlich wieder mit neuen Augen sehe, und er könne eigentlich nicht verstehen, wieso er nicht schon lange auf dieses bequeme Transportmittel umgestiegen sei, das dazu noch viel billiger zu stehen käme als die tägliche Fahrt mit dem eigenen Wagen.

Seitdem die Stadt Luxemburg das *Park & Ride*-System in Hollerich, in Gasperich, an der Arloner Straße, in Beggen und ab dem 1. Juli auch auf dem Kirchberg eingeführt hat, seit nach dem Stichdatum 28. Mai die hauptstädtischen Busse besonders während der *rush-hours* öfter fahren und spezielle Busspuren für weniger Staus sorgen, sind immer mehr Zeitgenossen bereit, das Auto entweder zu Hause oder auf dem *Park & Ride*-Parkplatz stehen zu lassen. Auch wenn es noch einige Pannen gibt – die Baustelle am Boulevard Royal bringt die neuen Fahrpläne im Augenblick etwas durcheinander –, so beweist die ständig steigende Zahl der Fahrgäste doch, daß die Stadt Luxemburg mit ihrem neuen Verkehrskonzept richtig liegt.



In der nächsten *Ons Stad*-Nummer werden wir ausgiebig auf dieses Thema zurückkommen und uns auch Gedanken über die Verkehrspolitik der kommenden Jahre machen.

2

Stater Chronik

- Zum Andenken an eine große Dame
- La ville et son passé récent
- Mietfahräder bei „Vélo en Ville“
- Urbanisierung der Sauerwiss in Gasperich
- Geographische Orientierungstafel auf dem Bockfelsen
- La collection permanente de la Villa Vauban



6

Tatort Luxemburg: Polizeidienst in unserer Hauptstadt

Eine Reportage von René Clesse und Immedia-Fotograf Vic Fischbach

10

La Police à Luxembourg-Ville

Une documentation historique de Pierre Reuland



13

Schaufenster unserer Landschaft

Brücken unserer Hauptstadt, fotografiert von Guy Hoffmann, mit Texten von Batty Weber und Marie-Henriette Steil.

16

Muer gesäis de dat alles nees anescht

Eng Geschichte op Lëtzebuergesch vum Josy Braun.

I-XII

pages intercalées

Di giel Säiten

Informations sociales, administratives et d'intérêt général

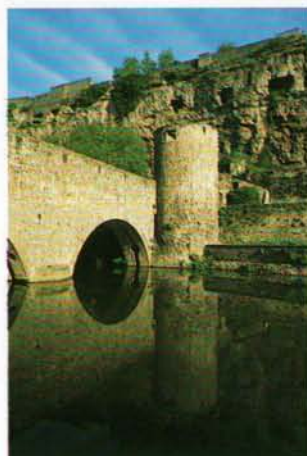
- Aktioun Bambësch
- Repas sur roues
- Foyer pour personnes âgées
- Conservatoire de musique
- Revenu minimum garanti
- Bibliothèque municipale: Nouvelles acquisitions



17

Stallgeroch

Lëtzebuurger zu Athen, porträtiert vum René Clesse



18

Depuis un siècle: Les Italiens dans la ville de Luxembourg

Benito Gallo nous présente les racines et les activités des premiers immigrants dans notre ville et notre pays, à l'occasion du deuxième „Regard sur les grandes familles culturelles établies dans la capitale“ consacré cette année-ci aux ressortissants italiens.

23

Nouvelles d'antan

Une chronique nostalgique de Guy May

24

Batty sucht eine Wohnung und findet . . . einen Parkplatz

In Jacques Dreschers Satire werden die Zimmer-Kummers diesmal mit der grassierenden Wohnungsnot in unserer Hauptstadt konfrontiert.

26

Was bedeuten die Straßennamen der Stadt?

Eine Serie von Henri Beck



27

La ville et son musée communal

Dans son entretien avec le conservateur Danièle Wagener, Henri Beck évoque les buts du futur musée consacré à l'histoire de notre ville.

33

Trésors du Musée J.-P. Pescatore

par Georgette Bisdorff

Ons Stad Nr 34 - juillet 1990

Périodique édité par l'administration communale de la Ville de Luxembourg paraissant 3 fois par an

Conception générale: Henri Beck
Coordination: René Clesse
Photos: IMEDIA, Marcel Schroeder, Guy Hoffmann, Photothèque de la Ville de Luxembourg (François Buny, Raymond Faber, Jean-Pierre Fiedler, Edouard Kutter).
Dessins: Moritz Ney, Pit Weyer, Andreas Wagner
Layout: Dieter Wagner
Photocomposition:
Imprimerie Joseph Beffort, Luxembourg
Imprimé sur les presses de l'Imprimerie St-Paul S.A., Luxembourg

Tirage: 40.000 exemplaires
Distribution gratuite à tous les ménages de la Ville de Luxembourg

Zum Andenken an eine große Dame

Als Symbol unserer Hoffnung, Freiheit und Unabhängigkeit, als Frau von großer Menschlichkeit, die auch den kommenden Generationen noch ein Begriff sein wird: So beschrieb Premier Jacques Santer die Persönlichkeit der 1985 verstorbenen Großherzogin Charlotte (1896-1985) in seiner Rede anlässlich der feierlichen Einweihung des Denkmals für die große Dame am vergangenen 29. April. Für die von dem Pariser Künstler Jean Cardot geschaffene Bronze hatten Tausende von Luxemburgern gespendet und damit gezeigt, wie unvergessen die Großherzogin hierzulande ist. Hunderte von Bürgern wohnten den Einwei-



hungsfeierlichkeiten bei und wurden Zeugen, wie Großherzog Jean, begleitet von Parlamentspräsidentin Erna Hennicot-Schoepges, Premier Jacques Santer und Bürgermeister Lydie Wurth-Polfer, das Denkmal auf dem in Place de Clairefontaine umgenannten ehemaligen Maximiner-Platz enthüllte. Der historische Tag wurde mit einem großen Volksfest beschlossen.





La ville de Luxembourg et son passé récent Exposition à l'Hôtel de Ville

Comme elle l'a fait déjà à plusieurs reprises, la ville consacre également cette année-ci une exposition de photos à un de ses quartiers historiques les plus intéressants. Elle se propose de faire revivre ainsi par l'image l'aspect de la Grand-rue pendant les années 1950, en opposant son état d'alors à celui que nous lui connaissons aujourd'hui.

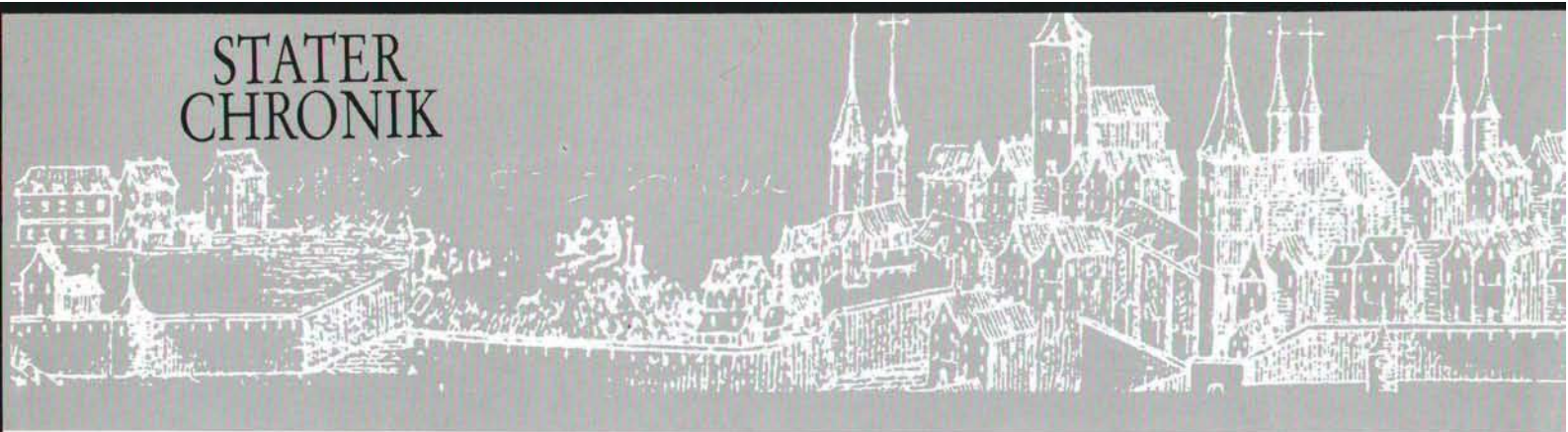
Les photos exposées appartiennent en majeure partie à la photothèque municipale et sont dues pour la plupart à Batty Fischer (1877-1958), ce chroniqueur de la ville par l'image.



Le catalogue richement illustré contient une notice historique qui retrace brièvement le passé plus lointain de cette artère, en montrant le rôle qui a été le sien du temps de la forteresse. Située d'abord en dehors des murs de celle-ci, elle n'y a été incorporée qu'à partir du 14^e siècle lors de la construction de la troisième enceinte, dont la porte la plus importante, la Porte des Juifs, fut érigée à son extrémité ouest.

L'exposition est ouverte du 19 juillet au 1^{er} septembre 1990, du lundi au vendredi, de 8.00 à 12.00 heures et de 14.00 à 18.00 heures. Elle est également ouverte les samedis, de 9.00 à 12.30 heures.





Mietfahrräder bei „Vélo en ville”

Seit dem 1. Mai dieses Jahres besteht auch in unserer Hauptstadt die Möglichkeit, für kurze oder längere Zeit ein Fahrrad zu mieten, eine Initiative, die im Trend der Zeit liegt und besonders für Touristen interessant ist.

„Vélo en Ville” befindet sich auf Nummer 8 im Bisserwee im Stadt-



grund. Der Mietpreis für ein Citybike beträgt 100 Franken pro Stunde. Die Tagesmiete ist auf 450 Franken festgesetzt, und wenn man das Rad über ein ganzes Wochenende benutzen will, zahlt man 750 Franken. Natürlich kann man es auch länger anmieten. Jugendliche unter 26 Jahren sowie Gruppen von wenigstens vier Personen erhalten 20% Rabatt.

Geöffnet ist täglich, auch an Sonn- und Feiertagen, von 9 bis 13 und von 14 bis 20 Uhr. Man kann sich die Fahrräder über die Telefonnummer 4796-2383 (wochentags während der Bürostunden) reservieren lassen.

Die Initiative „Vélo en Ville” wird unterstützt vom Erziehungs-, Arbeits- und Tourismusministerium sowie von der Stadt Luxemburg.



La collection permanente de la Villa Vauban

Depuis le mois de juin la Villa Vauban et son merveilleux parc sont de nouveau ouverts au public.

Comme tous les ans en été on peut y admirer les œuvres des plus grands maîtres du siècle d'or hollandais et flamand, comme Pieter Brueghel II, Jan Brueghel le Jeune, David Teniers, Anthonis van Dyck, Jan Steen, Gérard Dou, des tableaux d'artistes français de renommée, comme Eugène Delacroix et Gustave Courbet ainsi que deux magnifiques toiles du vedutiste italien Antonio Canal dit le Canaletto.

Dans le cadre de la campagne intitulée „Regards sur la culture italienne” qui est menée par la Ville de Luxembourg en collaboration avec l'Ambassade d'Italie dans le but de mieux faire connaître les trésors culturels de nos concitoyens italiens, ces deux tableaux du Canaletto seront cette année particulièrement mis en valeur.

Lors de visites-conférences le public aura en effet l'occasion de découvrir ce peintre qui fut l'objet, l'année dernière, d'une prestigieuse exposition rétrospective au „Metropolitan Museum of Art” de New York. Né à Venise en 1697 comme fils d'un décorateur de théâtre, il a pendant plus de 45 ans sillonné les ruelles et les canaux de sa ville natale pour représenter ce lieu paradisiaque sous tous les angles de vue et à différents moments du jour.

Attiré tout d'abord par un éclairage contrasté inspiré du baroque, il utilisera plus tard une palette de tons clairs et légers pour mieux rendre la transparence et l'aspect cristallin des paysages vénitiens qui baignent dans la lumière méditerranéenne.

Des visites guidées pour groupes d'enfants suivies de travaux pratiques seront organisées sur demande et auront comme thème principal „Canaletto et Venise”.

Seit dem 1. Juni findet der interessierte Besucher auf dem Bockfelsen – da wo 963 die Geschichte Luxemburgs begann – eine wertvolle geographische Orientierungshilfe. Auf einer von Colonel E.T. Melchers, dem Autor zahlreicher Werke über die beiden großen Kriege, angefertigten Tafel ist u.a. die von diesem Punkt aus errechnete Distanz zu den bekanntesten Weltstädten zu erfahren, außerdem sind sämtliche wichtigen Gebäulichkeiten, die von hier aus zu sehen sind, aufgezeichnet und erklärt.

Geographische Orientierungstafel auf dem Bockfelsen



Urbanisierung der Sauerwiss in Gasperich: Es geht voran

Bereits am 15. Juli 1985 hatte der hauptstädtische Gemeinderat im Prinzip ein großangelegtes soziales Wohnungsbauprojekt auf der Gaspericher Sauerwiss gutgeheißen, das in enger Zusammenarbeit zwischen dem Fonds de Logement und der Stadt Luxemburg verwirklicht werden soll.

Die ursprünglichen Planungen mußten aus städtebaulichen Gründen mehrmals überarbeitet werden, so daß sich das Projekt über mehrere Jahre verzögerte. In seiner Sitzung vom vergangenen 28. Mai hat der Stadtrat nun ein neues Projekt provisorisch gutgeheißen, das weit umfangreicher als das ursprüngliche ist und mit insgesamt rund 500 Wohneinheiten in günstiger Lage der akuten Wohnungsnot in unserer Hauptstadt wenigstens teilweise abhelfen wird.



Um neun Uhr hat der Nachtdienst an diesem Freitagabend, den 15. Juni, für die 15 Polizisten – genauer: 14 Mann und eine Polizistin – begonnen. Für die meisten von ihnen wird die Schicht bis Samstagmorgen sechs Uhr dauern.

In dieser Nacht leitet der 37-jährige Polizeiinspektor Jos Schoettert die Einsätze. „Was alles in so einer Nacht auf einen zukommt, weiß man eigentlich nie. Aber am meisten los ist natürlich an Wochenenden und in Vollmondnächten.“

Die Mondsichel hat sich an diesem Wochenende hinter die Wolken verkrochen. Es ist regnerisches Wetter, die Temperatur viel zu kühl für diese Jahreszeit.

Wir sitzen in der Polizeizentrale, in der alle Anrufe entgegengenommen werden. Gut sichtbar direkt neben den Telefonen die Rufnummern der hauptstädtischen Krankenhäuser, der Staatsanwaltschaft, der Justizvollzugsanstalt, der Gendarmerie- und Polizeibüros in Stadt und Land. An der rechten Wand ein gutes Dutzend Bildschirme, auf denen der Verkehr im Bahnhofsviertel und das Geschehen im Heilig-Geist-Tunnel über Video-Kameras überwacht werden. Seit einiger Zeit hat die Polizei auch ihre gemütlichen alten Schreibmaschinen gegen moderne Computer ausgetauscht, auf denen sämtliche Einsätze gespeichert werden.

21.15 Uhr, der Außendienst beginnt. Die erste Fahrt geht nach Fentingen – diese Ortschaft gehört zur Gemeinde Hesperingen, und die hauptstädtische Polizei ist durch eine Reorganisation auf regionaler Basis nachts auch für diese Gemeinde sowie für Walferdingen und Niederanven zuständig. In Fentingen muß ein Hausbesitzer mit einem Zweitschlüssel auf Anfrage von Angehörigen des Mieters eine Wohnung öffnen, und da der Mieter abwesend ist, möchte er sich dabei durch die Präsenz der Polizei absichern. Eine Routineangelegenheit.

Der nächste Fall in derselben Ortschaft ist gleichermaßen Routine. Nachbarstreit: In einem kleinen Appartementhaus hat einer seine Stereo-Anlage auf Volltoure gedreht und ist dann mit der Freundin weggefahren. Dabei riskiert er nicht viel, allenfalls eine Polizeistrafe von 2.500 Franken. Die beiden Polizisten nehmen die Personalien auf, dann geht es weiter auf Patrouillenfahrt. Da die Einbruchsdiebstähle in letzter Zeit in und um die Hauptstadt immer zahlreicher werden – allein 1989 wurde auf dem Stadtgebiet 420 mal in eine Wohnung eingebrochen –, sind solche nächtlichen Patrouillen durchaus sinnvoll.

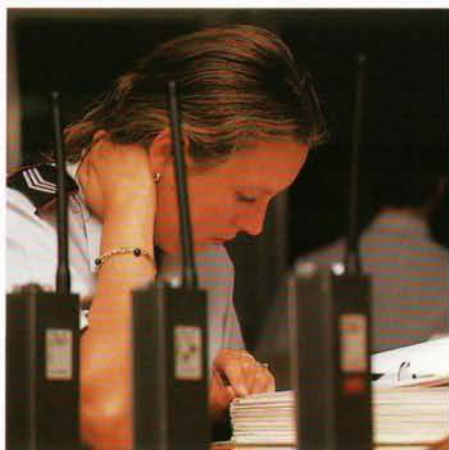
T A T O R T

Mit rund 240 Beamten wirkt der Personalbestand der hauptstädtischen Polizei auf den ersten Blick wie eine solide force de frappe, gemessen an Luxemburgs 80.000 Einwohnern. Bei näherem Hinsehen kann von Überbesetzung keine Rede sein: Allein 68 Beamte des Service Parking sind ausschließlich mit Parksündern beschäftigt, und wenn man Revierpolizisten, Verwaltungsdienst, Spezialeinheiten und die Beamten der Kommissariate in den verschiedenen Stadtvierteln abrechnet, dann bleiben noch 49 Polizisten übrig bei Police-Secours, dem sogenannten Überfallkommando, 19 Beamte bei der Verkehrspolizei und 27 Ilotiers, die allesamt Schichtdienst rund um die Uhr in der Zentrale in der Glesener-Straße im Bahnhofsviertel verrichten.



LUXEMBURG

Seit 1980 haben auch Frauen Zugang zum Polizeiberuf. 11 Polizistinnen verrichten z.Z. in der Hauptstadt Dienst.



Zentralkommissar Pierre Reuland (rechts) bei der Lagebesprechung.



Die Einsatzzentrale.



T A T O R T LUXEMBURG

Langsam fährt der Polizei-VW durch die Wohnviertel und kontrolliert auch ein abgelegenes Kulturzentrum, einige Tankstellen und einen Supermarkt. Über Funk werden die Beamten dann – inzwischen ist es fast 22.30 Uhr und nun wirklich Nacht geworden – ins Bahnhofsviertel beordert, wo es Probleme in einem jugoslawischen Haushalt gibt. Eine offensichtlich mißhandelte und nervenkranke Frau wurde von Angehörigen vor die Tür gesetzt, die diensthabende Klinik will sie nicht aufnehmen, weil es kein medizinischer Notfall ist. Auch die Polizisten sind am Anfang ziemlich ratlos, besonders weil sie sich mit der ausschließlich jugoslawisch redenden Frau nicht verständigen können. Schließlich findet sie in dieser Nacht Aufnahme im hauptstädtischen Frauenhaus von *Femmes en détresse*.

Gegen 23.00 Uhr sind wir wieder im Kommissariat in der Glesener-Straße. Hier laufen inzwischen die Telefone heiß, die Anrufer sind größtenteils lärmgeschädigte Nachbarn von Diskotheken und Szene-Kneipen. Obwohl die Polizei in der Regel jeder Klage nachgeht, ist dieser Art Nachtlärm weder durch polizeiliche Verwarnungen noch durch Strafanzeigen auf Dauer beizukommen. Inspektor Schoettert: „Die einen beschwerten sich über den Krach, die andern finden, in der Europastadt Luxemburg sei nachts überhaupt nichts los. Oft können wir den Leuten nur raten, der *association contre le bruit* beizutreten.“

Kurz nach Mitternacht beschließen die Beamten, am Ausgang des Heilig-Geist-Tunnels im Eicherberg eine Geschwindigkeitskontrolle durchzuführen. Dazu postiert sich ein Polizist mit einem handlichen Radargerät in der Nische in der Tunnel-Mitte, um seinen Kollegen, die am Tunnelende eine Polizeisperre errichtet haben, über Funk jeweils die exakte Geschwindigkeit und die Automarken der Verkehrssünder durchzugeben.

Kleinlich will man in dieser Nacht nicht sein. Obwohl das hauptstädtische Verkehrsreglement im Tunnel wie überall auf dem Stadtgebiet nur 60 Stundenkilometer erlaubt, soll es erst bei einer Geschwindigkeit von über 81 Sachen gebührenpflichtige Verwarnungen geben. Die allerdings schlagen mit jeweils 3.000 Franken ganz ordentlich zu Buche.

Als die Verkehrskontrolle kurz vor halb drei beendet wird, hat der Luxemburger Staat nicht schlecht kassiert: Rund dreißig Fahrer haben wohl oder übel die



Brieftasche zücken müssen, und einer, der offensichtlich zu tief ins Glas geschaut hatte – als er von den Beamten in die Polizeisperre gewunken wurde, rannte er gleich mehrere der kegelförmigen roten Plastikmarkierungen über den Haufen –, mußte sich einem Alkoholest unterwerfen, welcher prompt positiv ausfiel. Fazit: Der Wagen verbrachte die Nacht in der Polizeigarage, und der Mann mußte für den weiteren Heimweg ein Taxi bemühen.

Mögen solche Geschwindigkeitskontrollen manchem Autofahrer als Schikane anmuten, so erfüllen sie doch einen wichtigen Zweck innerhalb eines wohldurchdachten Sicherheitskonzepts. Tatsächlich sind die Unfälle auf dem Gebiet der Hauptstadt in den letzten Jahren trotz des ständig steigenden Verkehrsvolumens drastisch zurückgegangen, das beweist ganz einwandfrei die Polizeistatistik. So liegt die Gesamtzahl der Unfälle mit Körperschäden im Jahre 1989 mit 146 deutlich unter jener des Jahres 1954 (!), wo über 200 solcher Unfälle verzeichnet wurden. Auch die Zahl der Verkehrstoten auf dem Stadtgebiet ist deutlich zurückgegangen: Waren in den Jahren 1983 und 1984 noch 12 bzw. 11 Todesopfer zu beklagen, so starben 1988 und 1989 nur noch jeweils vier Menschen im Straßenverkehr. Durch eine gezielte Verkehrserziehung konnte

auch die Zahl der Kinderunfälle in den letzten Jahren drastisch gesenkt werden. Hauptursachen der Autounfälle sind Mißachtung der Vorfahrtsregeln und Geschwindigkeitsüberschreitungen, während Trunkenheit am Steuer – zumindest auf dem Stadtgebiet – eine eher untergeordnete Rolle in der Statistik spielt.

Um drei Uhr früh ist für die Polizisten der aktive Teil ihrer Schicht für diese Nacht zu Ende. Die letzten Nachtschwärmer scheinen inzwischen nach Hause gefunden zu haben, das Telefon schweigt, wir sitzen im Mannschaftsraum bei einer Tasse Kaffee und unterhalten uns über den Polizeiberuf. Bemängelt wird ganz allgemein das Fehlen einer richtigen Polizeischule in Luxemburg. Eine Restrukturierung der verschiedenen Karrieren – u.a. die Einführung einer mittleren Laufbahn – und eine Ausbildung ohne unnötige militärische Schikanen würden bestimmt mehr junge Leute für diesen Beruf gewinnen und auch der Effizienz unserer Ordnungskräfte zugutekommen.

Kurz nach fünf verabschieden wir uns. Es war eine außergewöhnlich ruhige Nacht für ein anbrechendes Wochenende, darüber sind sich alle einig. Umso besser.

René Clesse



Bilder aus dem Polizeialltag:
 Ein Marktpolizist bei der Lebensmittelkontrolle, die Section canine mit einem Drogenhund, Beamte des Service ilotier und des Parking-Dienstes sorgen für Bürgernähe und für einen sicheren Schulweg der Kinder, und in der Freizeit helfen Polizei-Sportgruppen den Berufsstreß abzubauen.



La Police à Luxembourg-Ville

MARCHÉS — MARKTPOLIZEI
VREES ALIMENTAIRES - Nahrungsmittelkontrolle



De gauche à droite:
Edouard Robert,
Joseph Bour, Joseph
Sieben, Mathias
Dentzer et Franz
Kayser devant le
poste d'alerte
„Lantergässel“ en
1931.

Les origines de la Police à Luxembourg remontent sans doute à la Comtesse Ermesinde qui, au 13^e siècle, octroya à la Ville sa lettre d'affranchissement par l'effet de laquelle les citoyens ont bénéficié en dehors de la liberté individuelle qui leur était accordée d'une plus grande autonomie et de l'auto-administration de leur commune. L'exercice de la justice et de la police, deux fonctions depuis toujours rattachées, relevaient depuis cette époque de plus en plus des édiles communaux.

De la période bourguignonne jusqu'à la révolution française (1443-1795), le gouvernement central de Bruxelles, par les instructions qu'il donnait au Conseil provincial, décidait de l'administration et de la police: ainsi nous trouvons dans les archives nationales une ordonnance de police pour la Ville de Luxembourg. Cette ordonnance royale du 17 juin 1770 confiait l'exécution de celle-ci aux sergents de ville et sergents de police.

C'est avec la révolution en 1789 que le régime français apporte de nombreux changements au système administratif et jeta ainsi les bases légales de la police: en effet le décret du 14 décembre 1789 charge les municipalités „de faire jouir les habitants des avantages d'une bonne police; notamment de la propreté, de la salubrité, de la sûreté et de la tranquillité dans les rues, lieux et édifices publics”.



1891 - le sergent de ville Jean Redlinger en tenue de gala.

La Ville de Luxembourg créa à cette époque son corps de police municipal et nomma en 1795 le „citoyen apoticaire” Seyler premier commissaire. Son traitement s'élevait à „quatre cent livres par an”.

Vers 1800, la Ville comptait 1 commissaire assisté de 5 sergents pour une population de quelque 8.000 habitants: ce corps municipal se trouvait aux ordres du maire qui détenait l'exercice de la police communale et rurale et de la police judiciaire sous l'autorité du Procureur d'Etat.

Après le retrait des Français, pendant le régime néerlandais, le contrôle de la Police fut confié au „Kreis-Direktor” et le pouvoir central intervenait directement dans les attributions que la ville considérait siennes. Ce conflit se manifestait surtout lors des nominations du commissaire de police: c'est ainsi qu'après de difficiles négociations, Jean François Gangler, poète luxembourgeois, fut nommé pour occuper la fonction de commissaire de 1831 à 1856.

En 1864 la Ville comptait 7 sergents de quartier. Ce n'est qu'après le démantèlement de la forteresse et le départ de la garnison prussienne de quelque 2.000 soldats en 1867 que l'effectif commençait à augmenter. En 1882 le corps se composait de 1 commissaire, 1 commissaire-adjoint et 10 sergents de 1^{re}, 2^e, 3^e et 4^e classe.

Au début de la première guerre mondiale, 8 auxiliaires furent recrutés et en 1916 le titre de sergent changea en agent de police.

Lorsqu'en 1920, les anciennes communes de Hollerich et Eich furent intégrées dans la Ville de Luxembourg, le corps de police se composait de:

- 1 commissaire de police en chef
 - 2 commissaires de police (anciens chefs de Hollerich et Eich)
 - 2 commissaires de police adjoints-brigadiers
 - 1 commissaire de police adjoint
 - 1 secrétaire
 - 7 agents de police de 1^{re} classe
 - 19 agents de 2^e classe
- soit d'un effectif total de 33 policiers.

Le brigadier Jacques Pixius, fusillé au KZ Sachsenhausen le 2 février 1945.



Depuis la fin de la première guerre mondiale, nombre de soucis qui jadis pouvaient être considérés comme ne dépassant pas le cadre d'une commune, devenaient un problème général: un besoin plus pressant de sécurité s'installait surtout après les grèves et autres événements graves survenus dans le bassin minier et que la police locale n'arrivait pas à maîtriser. Lentement l'idée d'une nationalisation de la police faisait son chemin et c'est finalement la loi du 29 juillet 1930 concernant l'étatisation de la police locale qui tout en confirmant le pouvoir réglementaire des communes a redéfini les attributions du bourgmestre en matière de police d'une part et confié d'autre part l'administration, l'instruction et le contrôle du service et le maintien de la discipline à un Directeur. Le cadre du commissariat de police de la Ville de Luxembourg fut fixé à 1 commissaire de police et 61 gradés et agents pour une population de 52.440 habitants en 1931. A partir de ce moment, même si la commune était obligée de participer au paiement du traitement à raison de 40% et de pourvoir aux locaux de la police, celle-ci perdait lentement son caractère local et évoluait vers une police nationale.

Pendant la dernière guerre mondiale la police subit le même sort que les autres administrations du pays.

Le 7 août 1940 la police de la Ville de Luxembourg, rassemblée sur la place Guil-

laume, fut officiellement placée sous le commandement de l'occupant.

Nombre de policiers furent déportés ou incarcérés. Deux membres du Commissariat de Luxembourg ont trouvé la mort, victimes du nazisme: le brigadier Camille Alff est décédé à la prison de Wittlich le 19 février 1942 et le brigadier Jacques Pixius a été fusillé au KZ Sachsenhausen le 2 février 1945.

A partir de 1945 la police est subordonnée au secrétariat spécial pour les affaires militaires pour être intégrée dans la Force Publique au même titre que l'Armée et la Gendarmerie par la loi du 23 juillet 1952.

Ce statut militaire, donné à la police, se justifiait à l'époque par la nécessité de coordonner toutes les forces ayant pour tâche de maintenir et de sauvegarder la sécurité intérieure et extérieure.

Cette loi ne changeait cependant rien aux attributions dévolues à la police qui continuait à exercer ses missions dans sa commune d'affectation.

Néanmoins des progrès sensibles furent réalisés aux points de vue des effectifs et surtout des équipements matériels.

Le commissariat de Luxembourg qui se trouvait à l'époque dans l'avenue de l'Arsenal (actuellement avenue Emile Reuter) comptait 1 commissaire, 3 commissaires-adjoints et 110 agents de police en 1961. Son équipement en matériel roulant fut amélioré et des

De gauche à droite: Joseph Demoling et Camille Alff (motos), Jean-Pierre Dichter et Jean-Pierre Wanderscheid (side-cars), Albert Ney, Michel Bernard et Charles Mathes en 1937.



Les agents Michel Hirsch et Jacques Pixius lors d'un contrôle.



1935: „Bidden" au carrefour Pôle Nord - l'agent François Gleis.

Le brigadier-chef Franz Schroeder exécute un contrôle du lait.



La police de la circulation en 1960, d.g.à.d.: Louis Wolff, Carlo Wiroth, Marcel Zenners et Erny Glesener.

véhicules provenant des stocks de guerre lui furent attribués.

L'organisation en Commissariat Central eut lieu en 1964 avec la nomination du capitaine A. Simon comme premier officier à la tête de la Police de Luxembourg.

Depuis cette époque la police évoluait en s'adaptant aux exigences de l'heure:

- 1967: intégration de plusieurs sous-officiers de l'Armée
- de 1964 à 1970: création des commissariats de quartier à Eich, Hollerich et Bonnevoie
- 1977: déménagement du Commissariat Central dans les locaux actuels de la rue Glesener
- 1979: recrutement des premiers agents féminins
- 1980: extension de la compétence sur tout le territoire national
- 1982: organisation du Service Régional de Police-Secours de Luxembourg qui fonctionne 24/24 heures sur le territoire des

communes de Luxembourg, Hesperange, Niederanven et Walferdange.

En 1985 la mort tragique de l'inspecteur de police P. Conrardy tué en service par des malfaiteurs fut à l'origine d'une modernisation décisive des équipements de la Police.

A l'heure actuelle (1990) le Commissariat Central de police compte 1 officier, commissaire central, 20 commissaires et 153 sous-officiers et agents.

Depuis 1952 l'organisation s'est poursuivie jusqu'à disposer actuellement des unités spécialisées suivantes:

- Le Commandement et les Services Administratifs qui se trouvent au Commissariat Central, 60, rue Glesener à Luxembourg-Gare

Dans ce même bâtiment se trouvent par ailleurs:

- Le service Police-Secours qui assure 24/24 heures les interventions et reçoit les plaintes de la part du public;
- Le service Police de la Route dont la mission consiste à surveiller la fluidité de la circulation et à en assurer la sécurité;
- Le service des Ilotiers, créé en 1987, garantit une présence policière dans tous les quartiers de la ville par des patrouilles à pied essentiellement;
- La Police judiciaire, unité en civil, surveille la criminalité et se consacre en particulier aux recherches en matière de cambriolages, meurs, stupéfiants, mineurs en danger . . . ;
- Le Groupe d'intervention et le Groupe canin quant à eux combattent les formes modernes de la criminalité (stupéfiants, prise d'otages...) grâce à un entraînement adapté et des moyens spéciaux;
- Le service Foires, Marchés et Environnement assure traditionnellement sa mission de surveillance des vivres, prix, loteries, affichages . . . et plus récemment de l'environnement;
- Le service Parking, plus connu sous le nom de „Zone Bleue”, tient un statut particulier au sein du Commissariat Central puisqu'il s'agit d'un service communal à part entière qui est dirigé par un commissaire de police pour surveiller le stationnement et les parkings. Les attributions moins connues de ce service sont la surveillance des parcs et de l'environnement ainsi que la participation quotidienne à la sécurité des écoliers aux abords des écoles.

Enfin les 5 sous-commissariats des quartiers garantissent un contact plus facile avec la population grâce à leur implantation décentralisée à Bonnevoie, Eich, Gare-Hollerich, Kirchberg et Ville-Haute.

Relevons enfin qu'au fil des années ont été créées au sein du Commissariat Central des organisations à caractère sportif et social (Association sportive de la police de Luxembourg créée en 1950, International Police Association créé en 1961) de nature à entretenir des liens d'amitié et de camaraderie à l'intérieur du commissariat comme à l'extérieur voire à l'étranger.

La Police de la Ville de Luxembourg, qui a sans doute été le premier corps municipal du Grand-Duché, a connu une évolution lente et parfois mouvementée au cours des deux siècles écoulés. Aujourd'hui le Commissariat Central de Police constitue la plus grande et la plus complète des unités de police du pays.

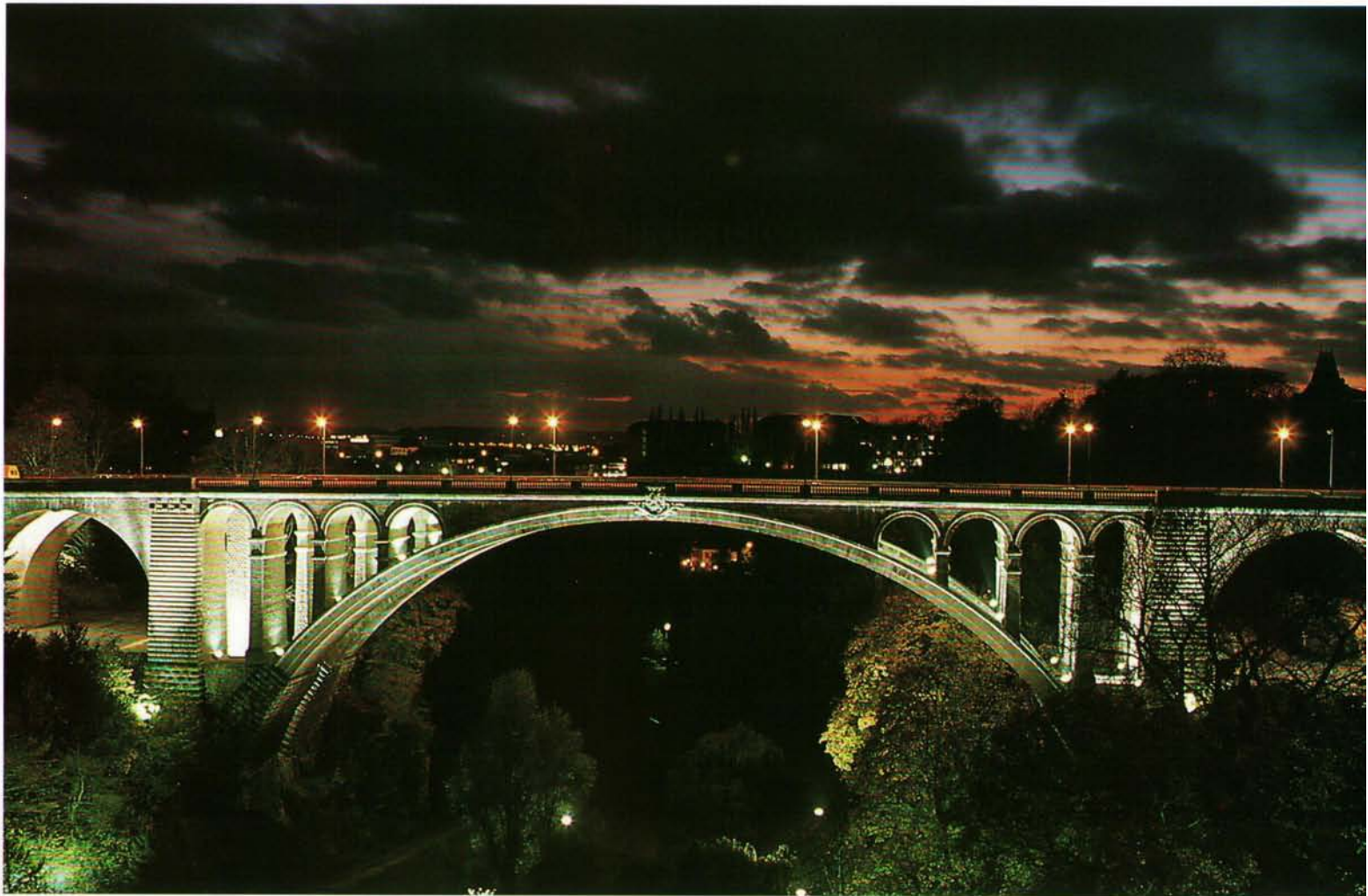
Pierre Reuland
Commissaire central

Photos: Archive Marcel Retter

Sources:

- A. SIMON, directeur de la Police e.r.
- „Die Polizei in Stadt und Gemeinde”
- Archives Communales

Schaufenster unserer Landschaft



„Sie ist manchmal wie die Logenbrüstung in einem Naturtheater, von dem aus man die herrlichsten Sonnenuntergänge entzückt betrachten kann. Sie ist eines der Schaufenster unserer Landschaft. Tausende neigen sich jahraus jahrein über ihr Gelände und sind erstaunt über das Eigenartige der Bilder, die sich rechts und links darbieten. Sie ist keine tote Steinmasse, sie überfliegt den Raum wie ein anhaltend bewegter Strahl.“

*Marie-Henriette Steil (1901-1930)
(„Über die Neue Brücke“, aus ihrem Buch
„Mensch und Tier“)*

Schaufenster unserer Landschaft

„Der Zugang zur Stadt soll eine Synthesis ihrer Geschichte und ihrer Bauformen, ihrer Landschaft sein, damit gleich ihr Wesensbild in die Erscheinung springt und den Besucher bannt.“



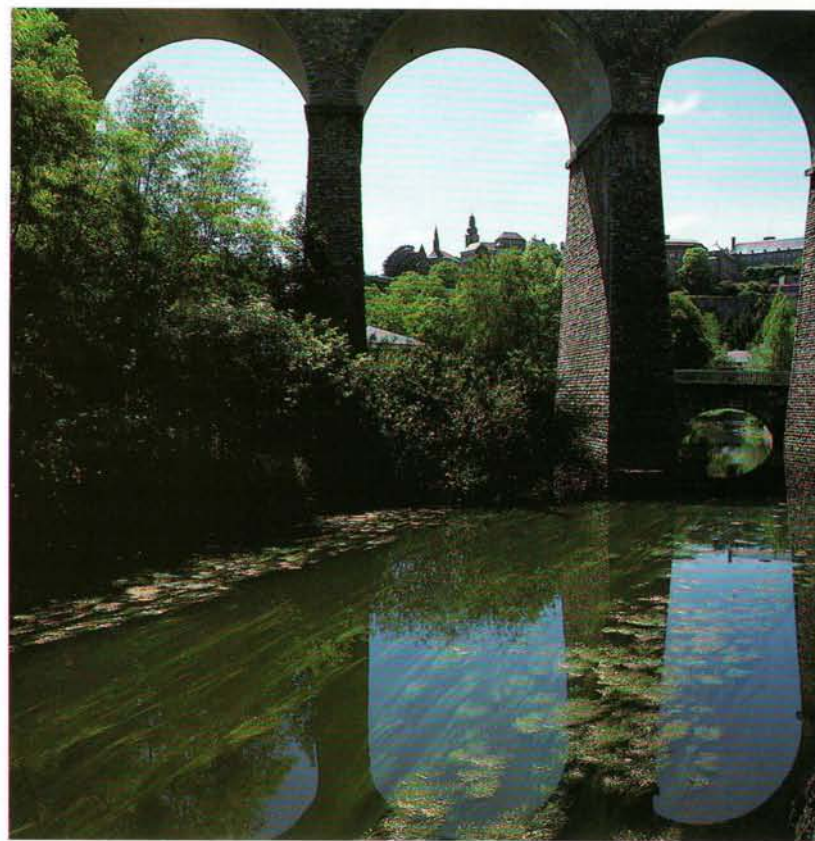
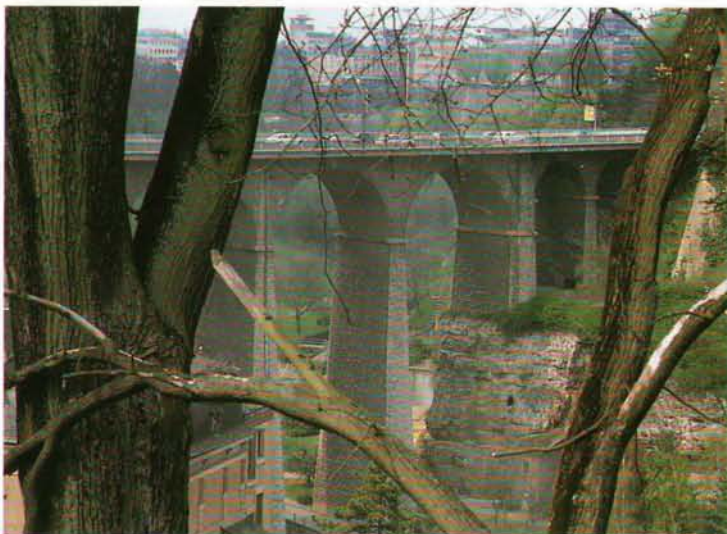
Dies kann man beispielsweise von dem Zugang unserer Hauptstadt von Clausen her aussagen. Die Schloßbrücke, der Blick rechts und links ins Tal oder rückwärts über die Höhen von Rham und Fetschenhof, der Fischmarkt mit der engen ansteigenden Perspektive ins Stadttinnere, das alles ist Luxemburg. Und sähe einer von der Stadt nur dies Bild, er könnte sagen, daß er Luxemburg gesehen hat.“

*Batty Weber
(„Abreißkalender“ vom 18.4.1926)*





„Eigentlich sollte die Brücke als das Sinnbild der Vereinigung gelten. Aber sie ist ein Symbol der Sehnsucht. Nirgends packt einen das Fernsehen so tief, wie auf Brücken, von denen stromauf- und abwärts der Blick in dunstige Weiten geht, wo sich am Horizont die Ufer ineinanderschieben und verhüllen, was an Leben und Luft und Schönheit dahinter blühen mag. Das kommt vielleicht daher, weil unter einem der Strom ewig bewegt aus der Ferne kommt und in die Ferne geht und unsere Gedanken auf dem Glanz sei-



ner quirlenden Fluten mit sich nimmt. Auf wieviel Brücken hast Du nicht schon gestanden, lieber Leser und liebe Leserin, und hast Dich nicht losreißen können, als sei Deine Seele eins mit den Wassern, die sie mit sich hinausspinnen, den blauen Hügeln entgegen, und den Städten, die ihre hundert Türme emporrecken über den Braus des Tages, und den Schiffen mit den schlanken, weißen Bugen, die unter ihren Wimpeln Feiertagsfreude tragen, und dem Meer und der Unendlichkeit!”

Batty Weber
(„Abreißkalender“ vom 10.3.1915)

Muer gesäis de dat alles nees anescht

Den Dokter knipst d'Liichtchen aus. Hie kuckt de Bob e weínege verwonnert an d'Gesicht.

„Has d'eng Kläpperei? Däin Trommel-fell as geplätzt; nët méi an nët manner!“

De Bob läit doheem um Bett. Séng Medikamenter stin um Nuetsdösch. „T as nomëtteg véier Auer. All Kéier, wann e bal entnäipt as, dimmert e Flijer iwwert den Haff. D'Péng huet sech eppes gin. Séng Roserei nët. Dat do bezillt säi Papp em rëm.“

De Bob hat d'Bella gëschter um Motorad matbruecht. Fir d'éischt. „Fir d'lescht“, sot säi Papp. Säi Papp a séng Mamm waren am Stall. De Bob huet „moie“ gesot, mä si hun nët geäntwert. Hie sot nach eng Kéier „moien“, an du huet säi Papp gemengt, et wir well Owend.

„Da's d'Bella“, sot de Bob.

„An?“ sot säi Papp.

De Bob sot: „Maacht iech nët sou!“

Séng Mamm frot: „Schwetzt et lëtze-buergesch?“

D'Bella huet selwer geäntwert: „Mäi Papp a méng Mamm si schon hei op d'Welt komm“.

A wéi di Al näischt drop geäntwert hun, sot de Bob: „D'Bella as an Emstänn“.

Du koum säi Papp hannert dem Auder vun der Kou raus an huet dem Bob eng geklaakt, datt deen d'Stäre gesouch.

„As dat alles wats de kanns?“

D'Mamm sot: „Kommt an d'Stuff!“

De Papp sot: „Ouni mech!“

Dem Bob säin Ouer huet mörderesch gepeffert.

* * *

Dat bezillt en rëm! Wann en lo rakéim, kritt en se rëm. De Bob huet zwanzeg Joër, dat léisst en sech nët méi bidden. „T as schon ugaang virun engem Mount, wéi d'Mamm vum Bella wands krut. Nët, datt d'Bella an Emstänn wir, dat woussst d'Bella du selwer nach nët.“

„Fënds de keen anert, as wéi e Bier?“, huet säi Papp gebirelt.

De Bob huet him de Bass gehal a gefrot, op hie vum Mount kéim. D'Bella wir keen Tiirk a keen Neger; kee Mënsch geséich d'Italiéiner nach als Friemer un, a scho guer nët wann se well laang Lëtzebuerger wiren.

D'Mamm huet zum Papp gehal: „Du weess jo näischt vun deenen. Vu wou kommen se hir? As keng Kränkt an där Famill? Wat waren d'Grousselteren?“

„Abruzzeraiber oder Faschisten“, huet säi Papp dropgin.

„Du bas selwer e Faschist!“, sot de Bob, an du hat et bal eng éischte Kéier gerabbelt. Den Haff bräicht e Bauermeedchen, huet de Papp gesot. E sot nët, e lëtzebuerger Bauermeedchen, mä geduecht huet en et.

Den Haff! De Bob woussst genee, datt den Haff hannert der Stad a sauschlechten Dicher stéich. Nach virun engem Joër sot säi Papp selwer, 't wir besser, e géing d'Klëppele

bei d'Tromm geheien a bei d'Amerikaner schaffe gon. Viru kuurzem huet en en neie Subsid kritt.

* * *

Dem Bob séng Mamm kënnt an d'Kummer.

„Hues du dem Papp dat op den Trakter gepecht, «Lëtzebuerg de Lëtzebuerger»? En as schwäiwëll, maach dat nees wech!“

De Bob kuckt op d'Beem baussent der Fënster.

„Soll hat d'Kand och nees wechman?“

Séng Mann äntwert nët a kënnt méi no: „Wéi as et mat déngem Ouer?“

De Bob dréit sech op déi aner Säit: „Ech héieren näischt op deem Ouer“.

Séng Mamm leet him den Diwwi iwwert d'Been: „Schlof lo, muer gesäis de dat alles nees anescht“.

En héiert de Papp d'Trap rop kommen. Lo steet en an der Dir.

„Konnt dat keng Pëll huelen? Dräidau-send Frang de Mount kritt et, kee Sou méi! An ni méi hei ran, héiers de?!“

De Bob kuckt him riicht an d'Gesicht: „Du kriss dat do alles rëm!“

De Papp as schon nees bei der Trap. Do bleift e ston a riffet zréck: „Hei muss e ch nach ëmmer alles berappen!“

D'Mamm seet: „De Papp weess, wat e seet; schlof lo!“ Da geet se.

„T kënnt nees e Flijer iwwert den Haff.“

josy braun



Stallgeroch

E schmeiere Summerdag Enn August zu Athen. Wéi eng Kéisklack hânt de Smog iwwert der griechescher Hauptstadt, an 't mengt een, 't kënnt een d'Loft an Tranche schneiden, esou déck as se.

D'Gewulls an de Kaméidi um internationale Flughafen droe näischt derzou bäi, fir engem séng Laun ze besseren, am Géigendeel: Déi kleng Stater Famill, Mamm, Papp an eng Duechter vun dräizéng Joer, gët ëmmer méi granzech. De Mueren an aller Herrgottsfréi haten s'ewell missen eng al wackeleg Maschinn vun der Olympic Air huelen, déi se vun der schéiner Insel Mykonos zréck op Athen geflunn huet, an elo stin se scho stonnelaang hei ze waarden, fir datt endlech . . .

„Do hanne kënnt en!“ - Deen eeleren Här mat der Fotostäsch a mam Sonnebrëll, dee niewt hinnen uewen op der Terrass vum Flughafen steet, as also och e Lëtzebuerger. „Wou?“, freet e jonke Kärele, dee mat sénger Frëndin grad laanschtgetrëppelt kënnt, ganz intresséiert. „Ma dohannen. Gesi der en da nët, 't as dättelech ons Luxair, an zwar de Prince Guillaume!“

Dat wat virun e puer Minutten nach e Grupp vu mißtraueschen, duerchgeschweessten, midden a granzeechen Touristen wor, déi sech wéi Hondsfriemer mat feindleche Blécker ofgetaacht hun, as op eng Kéier eng Clique vun initiéierte Landsleit, déi äifreg Vakanzerënnungen austauschen, iwwerdeems se vun enger Lautsprecherstëmm op englesch gebiede gin, sech beim gate number 8 anzefannen. Emmer méi kommen der zesummen, jonker an aler, jiddereen kennt iirjhendeen, deen deen aneren iwwer siwen Ecken och kennt. Nimm fléien hin an hir, a wéi endlech de gate opgeet an d'Stewardess vun der Luxair d'Bordkarten asammelt, kënnt mat Attaché-Case a wichtege Gesiicht aus dem VIP-Lounge nach en Här an de Bus, deen déi ganz Band bei de Fliger féiere soll. Dat as dach, as dat da nët, ma sêcher, dat as eisen Transportminister, deen no engem Kongress iwwer d'Verkéiersregelungen am neie Bannemaart nees heemflitt.

Déi richtig Stëmmong kënnt awer eréischt op, nodeems d'Leit am Fliger Plaz geholl hun. D'Stewardess huet ewell all Mënsch gesot, wéi d'Wieder am Ländchen

doheem as - wéi ëmmer vill ze kal fir d'Saison, a natierlech reent et -, a jiddereen huet dat schéint Gefill, elo kënnt näischt méi paséieren. Vun elo un geschitt nach jhust dat, wat ee gewinnt as: Zeidonge gi verdeelt - „Wëll Dir d'Tageblatt, d'Wort oder de République?“ - di onvermeidlech Luxair-Karamell virum Start gët offréiert, a jidderee weess, dass, kaum an der Luut, den Apéritif, d'Iessen, d'Fläsch Wäin, de Café an den Digestif nët méi laang wäerten op sech waarde loosse.

Am jugoslawesche Loftraum kuerz no Thessaloniki huet d'Ambiance schon de Niveau vun engem Konveniat erreecht, hantert den Alpen verwandelt sech dee bloen Himmel lues a lues an eng gro-brong Wolleckenzopp, all hun s'ewell äifreg d'Doudesannoncen am Wort studéiert, an eng Ständche méi spéit, pünktlech an duuss ewéi gewinnt, liwwert de Pilot säi Fliger a séng Leit gesond a monter um Findel of. Vu Freed, erëm doheem ze sin, klappe s'all an d'Hänn.

René Clesse



Depuis un siècle Les Italiens dans la ville de Luxembourg

Dans une population urbaine composée d'une centaine de nationalités diverses, il y a lieu de promouvoir une meilleure connaissance réciproque et de prendre diverses initiatives en direction d'une insertion de tous dans le tissu social urbain. D'où la naissance de l'idée „Fête des communautés culturelles”.

Une statistique, fournie en 1893 au Ministère des Affaires Etrangères italien par le consul Joseph Weber, a fait état de 16 Italiens (4 familles) installés à Luxembourg-ville. Ces transalpins allaient devenir 36 en 1902, 65 en 1905, 280 en 1915, 716 en 1933, ... 6.491 en 1981 et 5.608 en 1990.

Les Italiens formaient donc, au début de notre siècle, une communauté très restreinte, mais qui a connu un grand avenir dans la capitale du Grand-Duché.

L'immigration avant l'immigration: les Pescatore

De tous temps la ville de Luxembourg a accueilli de nombreux étrangers venus de tous les horizons, notamment des Italiens.

Citons à titre d'exemple la famille Pescatore, qui sera la plus célèbre à Luxembourg.

Du 12^e au 16^e siècle, nous retrouvons cette noble famille à Novara (ville qui à l'époque faisait partie de la Lombardie), près du Lago Maggiore. Vers l'année 1520 Giacomo Pescatore, accompagné d'un cousin Brusati, quitta Novara. Après avoir traversé le Lago Maggiore en direction de Locarno, ils s'installèrent dans un moulin à Broglio (Tessin) dans le Val Maggia, qui venait d'être détaché du duché de Milan. La famille Pescatore resta pendant deux siècles dans cette merveilleuse vallée du Tessin.

En 1730 un chanoine de Milan, Pietro Pescatore de Broglio, fut envoyé aux Pays-Bas comme légat du Pape. Après qu'il eut traversé et visité la ville et le pays de Luxem-



Mlle Françoise Pescatore, vers 1894, par Alphonse Jungers (1872-1947). Musée d'Histoire et d'Art.



bourg, il écrivit à ses cousins de Broglio, leur conseillant de quitter le Tessin pour chercher fortune à l'étranger, leur recommandant en premier lieu Luxembourg.

C'est en 1736 que Giuseppe-Antonia-Maria Pescatore-Franceschini (né à Broglio en 1711 et mort à Luxembourg en 1792) émigra à Luxembourg où il apprit bien vite, à côté de sa langue maternelle l'italien, le français et l'allemand. Il obtint le droit de cité le 15 septembre 1741 et entra dans la corporation des „merciers”. C'est avec son frère installé sur le Rhin, qu'il fit le commerce de denrées coloniales. Il habita une maison du Marché-aux-Herbes et, en brave Lombard, il se lança dans l'industrie exploitant le moulin à papier de Mühlenbach, qu'il avait hérité de sa deuxième épouse, Marie-Clémentine

Luxembourg, 1926. Gabriele Preziosi, ministre de la „Légation d'Italie”, visite les cours de langue italienne.



Buisson, dont il eut 12 enfants. Le beau-père Buisson avait émigré de la Haute-Savoie, qui était italienne à l'époque, faisant partie du royaume Piémont-Sardaigne.

Parmi les descendants de Giuseppe Pescatore se trouvent des commerçants, des industriels, des banquiers, des avocats, des députés ainsi qu'un bourgmestre et des conseillers communaux de la ville de Luxembourg.

Des commerçants et des entrepreneurs

Mais revenons aux Italiens qui habitaient Luxembourg à la fin du siècle dernier. Bien que très peu nombreux, ils jouaient un rôle important dans la ville. Ils étaient pour la plupart commerçants et entrepreneurs de bâtiments.

Voici quelques exemples: Policarpo Chierici, originaire de Reggio d'Emilie, arriva à Luxembourg vers 1890 et fonda aussitôt une entreprise de travaux de terrassement. Pietro Simonazzi, originaire de la même ville que Chierici, inaugura vers 1900 le restaurant „Italia”, 15, rue d'Anvers.

Beaucoup plus importante fut l'activité déployée par l'entrepreneur Cesare Clivio. Arrivé en 1898 de Varèse à Luxembourg, il se vit confier l'exécution de travaux très intéressants: l'aqueduc de Koerich, la restauration du château de Fischbach et de l'église de Remich, la construction de la „Villa Pauly” (Boulevard de la Pétrusse), le cinéma Medinger, le viaduc d'Oetrange.

Mais une des personnalités dominantes de la communauté italienne à Luxembourg va devenir l'entrepreneur Achille Giorgetti. Né à Brissago (Varèse) en 1875, il établit sa

résidence à Luxembourg en 1901 et devint l'entrepreneur officiel de nombreux ouvrages publics et des résidences de la famille grand-ducale. Citons, par exemple, la construction du couvent des Sœurs Franciscaines (1902-1904), le consulat américain, la Poste centrale à Luxembourg (1908-1909), l'église Saint-Joseph à Limpertsberg (1910-1911). Giorgetti fut chargé de la transformation et de la restauration du Palais grand-ducal de Luxembourg, des châteaux à Colmar-Berg et à Fischbach. Enfin, en 1926, la Grande-Duchesse Charlotte lui remit le diplôme d'„Entrepreneur de la Cour”.



Achille Giorgetti, „entrepreneur de la Cour”.



La „Société Italienne de Secours Mutuel et de Bienfaisance à Luxembourg”

Giorgetti était aussi très actif au sein de la communauté italienne qui entretenait de très bonnes relations avec ses amis luxembourgeois.

C'est ainsi que, sur l'initiative de Lazard Marx, un riche commerçant luxembourgeois, de Giorgetti et de plusieurs membres de la communauté italienne, fut fondée – le 1^{er} décembre 1907 – la „Société Italienne de Secours Mutuel et de Bienfaisance à Luxembourg”. Son comité était composé des personnalités suivantes: A. Carnera (président), Cesare Clivio (vice-président), Nerino Plata (secrétaire), Michel Knaff (trésorier), Lazard Marx, Giuseppe Possamai et Achille Giorgetti (membres).

La Société jouissait du soutien du consul Joseph Weber (et puis du ministre Della Torre). Elle comptait dès le début 61 membres inscrits et elle se consacrait avec enthousiasme à ses buts sociaux et culturels.

Sa première tâche fut celle d'aider les plus démunis de la communauté italienne. En outre, dès 1913, la Société organisa des cours de langue italienne pour les enfants des compatriotes immigrés. Sur l'intervention de Joseph Junck, la commune de Luxembourg mit à la disposition des Italiens des salles de classe; plusieurs dames, dont Mme Koenig et Mme Clivio, se chargèrent de l'enseignement.

La Société participait à toutes les fêtes patriotiques italiennes organisées par la Légation d'Italie et mobilisait toutes ses forces, à l'occasion de la Première Guerre mondiale, pour faciliter le rapatriement des compatriotes appelés sous les drapeaux.

Le Consulat et la „Légation d'Italie”

La vie de la petite communauté italienne de Luxembourg-ville était axée autour de la représentation diplomatique italienne: le Consulat d'Italie et la „Regia Legazione d'Italie”.

Dès la fin du siècle dernier, à Luxembourg-ville, existait un „Regio Consolato Italiano”, dirigé par Antoine Fehlen, banquier luxembourgeois (1889-1886), puis par le consul général de Belgique, J. Van Damme (1886-1892), par Joseph Weber (1893-1908), secondé par le secrétaire communal d'Esch-sur-Alzette, Jean-Pierre Claude, et enfin par Guido dei Principi Meli di Soragna (1909-1911) et par Carlo Magenta (1911).

Pendant cette période les ministres de la „Légation Royale d'Italie” de la Haye représentaient officiellement l'Etat italien auprès de la Cour grand-ducale de Luxembourg.

Mais, en 1912, le gouvernement italien nomma au Grand-Duché un représentant permanent en la personne du comte Giulio Della Torre di Lavagna, qui avait le titre de ministre plénipotentiaire et de consul général. Celui-ci installa la „Légation Royale d'Italie” au 7, rue Rheinsheim et garda à son service, comme vice-consul, Jean-Pierre Claude.

Mais, dès 1914, lorsque la guerre éclata, sa tâche se fit très difficile. Tout d'abord il dut s'efforcer d'organiser les départs des Italiens qui désiraient ou devaient rentrer dans leur pays. Puis, lorsque l'Italie entra en guerre contre l'Allemagne (24 mai 1915), il fut obligé par l'envahisseur allemand de quitter le Grand-Duché.

Le comte Della Torre, accompagné du vice-consul Jean-Pierre Claude, se retira à Rorschach (Suisse). Avant de partir, il confia les intérêts de la communauté italienne au gouvernement luxembourgeois, tandis que le service d'assistance sociale était placé sous le patronage de la comtesse Della Torre.

Le ministre d'Italie ne revint au Grand-Duché que le 15 mars 1920 et il occupa son poste jusqu'au mois de janvier 1923.

La communauté italienne à Luxembourg-ville au cours de l'après-guerre

A l'issue de la Première Guerre mondiale, la vie de la communauté italienne de Luxembourg-ville se réorganisa peu à peu. Beaucoup de personnes, parties à cause du conflit mondial, revenaient et à celles-ci s'ajoutaient d'autres personnes, qui fuyaient l'instauration du fascisme en Italie (1922).

La vie de la petite communauté italienne continuait d'être secondée par la „Légation d'Italie” et par la „Société de Secours Mutuel”, à laquelle s'ajoutait, en 1924, la „Chambre de Commerce Italienne”.

La „Société de Secours Mutuel”, présidée à partir de 1922 par Achille Giorgetti, était toujours présente aux manifestations patriotiques italiennes et aux célébrations nationales luxembourgeoises.

Elle était soutenue par de nombreux personnages, dont les entrepreneurs Achille Giorgetti, Cesare Clivio, Angelo Bai, Massimo Zuccoli, Carnera Frères, Sestilio Morroni, Giuseppe Piantoni, Vincenzo Pasta; et les commerçants Giuseppe Monti, Simonazzi-Chierici, Giuseppe Possamai, Vittorio Benedetti et Pompeo Valera.

Le Secours Mutuel organisait un peu partout des cours de langue italienne, mais aussi des excursions au Luxembourg, des visites auprès des malades et des prisonniers. En 1924 on créa aussi un „Cercle théâtral italien”, dont les acteurs principaux étaient Paolina et Vittoria Monti, Ubaldo Zuccoli, Nina Possamai, Ida Simonazzi et Rosa Piantoni.

Grâce au dynamisme de Achille Giorgetti, le Secours Mutuel fonda en 1924 la „Chambre de Commerce Italienne au Luxembourg”, qui avait pour but les échanges commerciaux entre l'Italie et le Grand-

Luxembourg, 1929. Les industriels et commerçants luxembourgeois, qui ont participé au voyage en Italie organisé par les Chambres de Commerce Italienne et Luxembourgeoise.

Duché. Cette chambre s'affirma en 1926 par sa participation à la „5^e Foire Internationale de Luxembourg”. Et, au mois d'avril 1929, elle organisa un voyage de quinze jours en Italie réservé aux industriels et aux commerçants luxembourgeois.

Les années '30 et les „Amitiés Italo-Luxembourgeoises”

Au cours des années '30 le Secours Mutuel, toujours présidé par le même Comité directeur, avait comme membres Vincenzo Pasta, Giuseppe Piantoni, Pompeo Valera, Angelo Bardelli et Ubaldo Zucoli.

Très active était aussi la Chambre de Commerce Italienne, soutenue par un groupe croissant d'adhérents.

Mais la nouveauté de ces années-là fut la naissance des „Amitiés Italo-Luxembourgeoises” (le 4 juillet 1932), une association qui sera à l'origine d'une intense activité culturelle.

Son premier Conseil d'administration était composé de Georges Wagner (président), de Léonie Mich (secrétaire) et des membres suivants: Attilio Colombo, Genaro Solofrizzo, Dante Vannucchi, Robert Elter, Fritz Funck, Robert Hausemer, Auguste Razen, Marie Clemange, Marie-Louise Heim et Yvonne Kieffer. Le but des Amitiés était l'organisation de cours de langue italienne et de conférences culturelles.

Les autorités italiennes organisaient aussi des cours de la langue de Dante pour leurs compatriotes ainsi que pour les Luxembourgeois. Tout particulièrement florissants étaient encore le „groupe théâtral” ainsi que le Secours Mutuel.

Mais tout d'abord en raison de la crise économique croissante et ensuite de la guerre 1939-1945, la communauté italienne

Luxembourg, 1934. Les élèves du cours de langue italienne organisé par les Amitiés Italo-Luxembourgeoises.

perdit un certain nombre de ses membres, qui partirent pour l'Italie ou d'autres destinations. L'activité de ces associations se trouva ainsi beaucoup réduite.

Après la Deuxième Guerre mondiale: les Associations Régionales

Dans l'après-guerre, en 1917, Luxembourg-ville ne comptait que 507 Italiens (dont 287 hommes et 220 femmes). Ceux-ci s'empressèrent de soigner les blessures de la guerre et de se mettre tout de suite à l'œuvre pour préparer l'avenir.

La normalisation des rapports entre la communauté italienne de la capitale et les citoyens luxembourgeois sera une fois de plus favorisée par les „Amitiés Italo-Luxembourgeoises”. Cette association avait été dissoute en 1937. Le ministre Andrea Rainaldi, qui était chargé de la Légation d'Italie à Luxembourg, avait en vain essayé de la reconstituer en 1949. Elle ne ressuscitera que le 30 avril 1951, grâce à Lambert Schaus, alors ministre plénipotentiaire du Grand-Duché à Bruxelles, secondé par d'autres anciens membres des Amitiés Italo-Luxembourgeoises de Luxembourg et d'Esch-sur-Alzette.

Le nouveau comité eut comme président Lambert Schaus lui-même et comme secrétaire l'avocat Joseph Kerschen. Les autres membres du Conseil d'administration étaient le professeur Jean Feltes, le directeur d'imprimerie Hubert Clement, l'avocat François Beissel, le commerçant René Wagner et le juge Ernest Wurth.

Les présidents successifs de la section de Luxembourg seront Ernest Wurth, Edmond Heldenstein et Georges Schwall.

Notons que de nombreux liens de sang se nouaient pendant ces années-là entre Italiens et Luxembourgeois. Citons à titre d'exemple Hugues Le Gallais, ancien ambassadeur du Luxembourg aux USA, qui en 1960 choisit pour sa retraite Venise et plus précisément la „Ca' Contarini-Michieli” sur le Canal Grande. Venise était la ville de sa femme, la „gentildonna veneziana” Pisana Velluti, qu'il avait épousée en 1933. Avec l'aide de sa belle-sœur, la comtesse Caterina

Nani-Mocenigo-Velluti, il installa une collection de porcelaine et d'art d'Extrême Orient dans la „Ca' del Duca”.

Entre temps les différentes activités commerciales italiennes reprenaient du souffle. Nous connaissons les entreprises florissantes des décennies précédentes, mais nous trouvons maintenant de nouveaux noms, tels que les Frères Trigatti (marbre et céramiques), Eustachio Giorgetti (entrepreneur et construction), Alex Ricci (dépôt et fabrication de pneus), Rinaldo Straulino (vins classiques de la Vénétie) et Silvano Pianaro (carrossier).

En 1967 on créa à Luxembourg un Cercle des Acli (Association chrétienne des travailleurs italiens), qui organisait pour ses membres des cours de formation sociale ainsi que des activités récréatives.

Mais la grande nouveauté, qui a marqué les années '60, fut la naissance des Associations régionales italiennes.

Le „Fogolar Furlan”, qui regroupe les ressortissants de la province de Udine, fut la première association de ce genre. Sa constitution eut lieu le 17 novembre 1964 dans la salle des fêtes du „Volkshaus” à Luxembourg, en présence de plusieurs autorités. Le Comité directeur était composé de Zilli (président honoraire), Valentino Bellina (président effectif) et Bruno Moruzzi (vice-président), qui par la suite présida le „Fogolar Furlan” pendant plusieurs années avec la collaboration de Plazzotta, Bertoli, Bidoli, Cescutti, etc.

Le „Fogolar Furlan” organisa d'innombrables activités: le ballet d'enfants, la chorale (dirigée d'abord par Emile Quaring, puis par Pierre Cao), le ballet des adultes, le groupe théâtral, les donneurs de sang, etc.

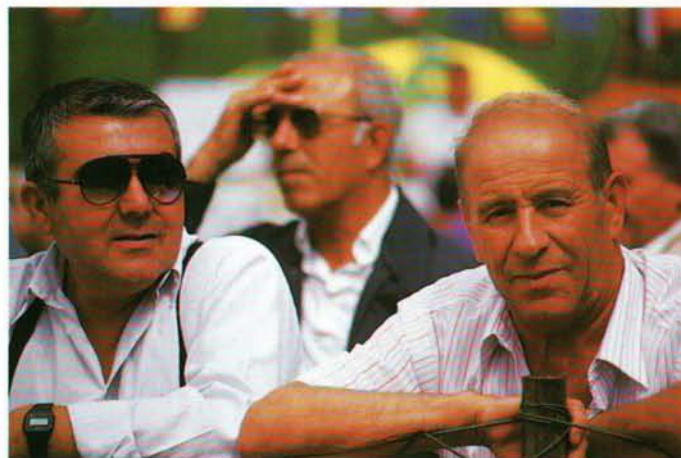
En 1969 fut fondée également l'association „Famiglia Bellunese”, - dont le gonfalon fut béni à l'église paroissiale de Bridel -, avec pour président Gino Merlin, pour caissier Secondo Clori, pour trésorier Celeste Ganz et parmi de nombreux autres membres Giuseppe Dal Borgo, Brino De Toffol.

Enfin les plus diverses associations virent le jour: celle des Romagnols, une section de la Démocratie Chrétienne, un Club de boules (CIB) créé par Bruno Fioretti et Giovanni Casadei.





Les Italiens dans la ville de Luxembourg:
S'adonnant aux joies du bocce au val de Hamm et
goûtant aux plaisirs du Mondial à la Casa d'Italia.



Vie civique et culturelle

Un tournant politique dans l'histoire des étrangers au Grand-Duché de Luxembourg fut, en 1975, la „Conférence Nationale de l'Immigration” organisée par le gouvernement luxembourgeois, à laquelle collaborèrent beaucoup d'Italiens, parmi lesquels des ouvriers et des employés du Parlement Européen.

Un des résultats de cette Conférence fut la constitution des „Comités consultatifs des immigrés” dans plusieurs villes du pays. A Luxembourg-ville le Comité consultatif vit le jour le 19 octobre 1978; il était composé de six membres du conseil communal et de six délégués des immigrés.

Dans le domaine des activités culturelles nous ne pouvons pas oublier l'énorme apport des „Amis de l'Université de Pérouse”. Cette association a été créée en mars 1972 par Léa Kremer-Vezzani et par un groupe de Luxembourgeois, qui s'étaient rencontrés à l'Université pour étrangers de Pérouse. Ils décidèrent de constituer à Luxembourg une association pour diffuser la langue de Dante. Des milliers de Luxembourgeois ont déjà reçu des prix et des diplômes

pour avoir fréquenté les cours organisés par cette précieuse association.

C'est bien la culture qui favorise l'intégration mutuelle des peuples. Si l'on pense qu'en 1984-1985, par exemple, 403 Luxembourgeois de la capitale ont fréquenté des cours de langue italienne (301 dans les classes des Amis de Pérouse et 102 dans d'autres cours), on peut saisir d'un côté l'engagement de la communauté italienne pour diffuser la culture de la Péninsule, et de l'autre l'effort sérieux que les Luxembourgeois s'imposent pour se rapprocher d'elle.

C'est dans cette perspective que nous saluons avec joie l'ouverture ces jours-ci d'un „Centre culturel italien” (55, avenue de la Liberté) ainsi que d'une „Chambre de commerce italo-luxembourgeoise” (39, rue Charles Arendt).

Présence italienne

Au recensement de 1981 la ville de Luxembourg comptait 6.491 Italiens; selon les statistiques de 1990 il sont aujourd'hui 5.608.

Comment se compose cette florissante communauté? Une majorité de travailleurs

de toutes professions, beaucoup d'entrepreneurs et de commerçants, un nombre considérable de personnes qui travaillent dans les banques et surtout dans les institutions européennes.

Cette communauté est l'héritière d'une longue tradition de présence italienne dans la ville de Luxembourg. Un siècle se sera bientôt écoulé depuis les premières arrivées d'Italiens sur le sol de la capitale du Grand-Duché.

Et tous ces milliers de transalpins, qui ont habité la ville au cours de ce siècle, ont tissé de nombreux liens de parenté avec la population et contribué au développement urbain, économique et social de la ville, tout en y apportant leurs caractéristiques italiennes. Nous les retrouvons dans tous les secteurs de la culture, de l'art et du sport.

La communauté italienne est bien enracinée dans la ville de Luxembourg. C'est ici qu'elle a grandi, c'est ici qu'elle voit son avenir, c'est ici qu'elle veut donner le meilleur d'elle-même pour la prospérité de cette ville si accueillante, qu'est Luxembourg.

Benito Gallo

Nouvelles d'antan

Dans la nuit du 15 au 16 de ce mois, plusieurs orages se sont croisés au-dessus de la ville, et le tonnerre n'a pas cessé de gronder depuis 11 heures et demie jusques vers 5 heures du matin. A une heure, un coup de foudre a frappé contre le paratonnerre du magasin à poudre du fort du Saint-Esprit; heureusement cet instrument, entretenu en très bon état, a parfaitement résisté à la commotion terrible qui s'est fait sentir; le factionnaire placé auprès du magasin a été saisi d'épouvante et a crié au feu; cet homme a été transporté le lendemain matin à l'hôpital. La foudre est tombée, au même instant, dans une chambre du premier étage de la caserne, au-dessus de l'atelier de l'armurier. Cette chambre était occupée par les cordonniers du régiment, au nombre de onze hommes. La foudre y a pénétré par les croisées dont elle a brisé trois carreaux. Aucun des hommes n'a été touché. Un sac de clous a, dit-on, été frappé et les clous dispersés avec violence autour de la chambre. Le météore n'a laissé de traces que quelques trous dans le mur et une odeur de soufre qui, le lendemain encore, était insupportable.

(J. V.L. 18.7.1829)

On remarque que, dans les forêts, plusieurs essences d'arbres sont entièrement dépouillées de leurs feuilles. Les chênes ont principalement souffert; on dirait qu'ils sont encore sous l'influence des frimats. En examinant ces arbres de près, on voit que les bourgeons même ont été rongés. C'est à une effroyable multitude de vermisseaux et de chenilles qu'il faut attribuer cette dévastation qui règne surtout dans les contrées exposées aux vents du nord et du nord-ouest. Ces animaux ont pullulé au-delà de tout ce qu'on peut s'imaginer, par la raison que les froids rigoureux du dernier hiver ont détruit les petits oiseaux et fait périr les hirondelles, dont on peut se convaincre qu'il n'existe pas une aussi grande quantité que les années précédentes. Peut-être viendra-t-il à l'idée des commissions d'agriculture de proposer au gouvernement des mesures tendant à défendre la chasse aux oiseaux, dans les localités où les chenilles ont occasionné le plus de ravages.

(J. V.L. 16.2.1830)

Hier, dans l'après-midi, la charrette d'un meunier (le sieur Ant. Malaise, de Hesperange) était arrêtée près le puits rouge. Le conducteur avait abandonné le cheval entier (un cheval non châtré, c.-à-d. un étalon - note de la rédaction) dont elle était attelée. Une jument montée par un domestique passe et le cheval du meunier la suit au grand galop, l'atteint à quelque distance, et lui saute sur la croupe; le jeune homme qui montait la jument eût été infailliblement

écrasé, sans la présence d'esprit et le sang-froid d'un soldat prussien présent à cette scène, et qui saisit l'entier par la bride assez à temps pour éviter un malheur. Ce brave militaire s'est dérobé de suite à l'empressement d'une foule de citoyens qui voulaient lui témoigner leur gratitude; mais l'imprudent meunier ne se dérobera pas à la punition qui l'attend. Le public est justement indigné du mépris qu'affectent les voituriers pour les règlements de police qui les concernent.

(J. V.L. 10.4.1830)



Un ouvrier tanneur est décédé avant-hier au Pfaffenthal, à trois heures après midi. La veille, vers onze heures du soir, il avait été attaqué de fortes coliques et de crampes dans les membres. Cet homme est-il mort d'un choléra asiatique ou autre? Les uns le prétendent, d'autres ne veulent pas y croire. On assure assez généralement que le jour de l'attaque il avait mangé beaucoup de crudités, bu de la bière, et qu'après s'être ainsi chargé l'estomac il était resté assis sur la pierre, devant sa maison, jusqu'à l'instant où il sentit les premières atteintes. Quoi qu'il en soit, l'autorité a pris toutes les mesures convenables pour empêcher la contagion et pour désinfecter la maison. Depuis ce moment, aucun autre cas n'a été signalé. Si quelques jours se suivent sans qu'il s'en représente, on se fera fondé à croire que ce premier cas n'est point dû au choléra asiatique.

(J. V.L. 4.7.1832)

LW = Luxemburger Wochenblatt

JVL = Journal de la Ville et du Grand-Duché de Luxembourg

BATTY SUCHT EINE WOHNUNG UND FINDET ... EINEN PARKPLATZ

Der Leser, der die mannigfaltigen Abenteuer der Familie Batty Zimmer-Kummer aus Luxemburg-Neudorf verfolgt hat, weiß, daß sie schon einmal äußerst unangenehme Erfahrungen mit raffgierigen Immobilienagenturen gemacht hat, und daß Batty, seine Frau Marguerite, Großmutter Amelie Kummer-Keller, die Kinder Steve und Iris sowie das Meerschweinchen Emil gewiß nicht scharf darauf sind, noch einmal in die Lage jener vielen, bedauernswerten Wohnungssuchenden versetzt zu werden, die frühmorgens am Bahnhofskiosk nach der Zeitung anstehen oder „zu Hause“ dem Briefträger auflauern, um in den Kleinanzeigen nach halbwegs erschwinglichem Wohnraum Ausschau zu halten. Dennoch hat es jetzt auch die Familie Zimmer-Kummer voll getroffen, denn soeben hat ihnen ihr Hauseigentümer „wegen persönlicher Bedürfnisse“ die Mietwohnung in Neudorf gekündigt. Was soviel heißt, daß angeblich irgendeine Großnichte oder ein noch ungeborenes Kind des Hausbesitzers die Wohnung in Beschlag nehmen möchte.

Die Zimmer-Kummers müssen in drei Monaten das Feld räumen, und solange bleibt ihnen Zeit, sich nach einer neuen Wohnung umzuschauen. Und so macht sich Batty denn mit den Seinen auf die Suche.

In der Presse hat Batty viel von „Wohnungsnot“ und sogar von einem regelrechten „Wohnungsnotstand“ gelesen. Aber darunter konnte er sich nie etwas Rechtes vorstellen. Jetzt jedoch merkt er, was das im Klartext heißt. Als er frühmorgens die Immobilienanzeigen durchforstet, stößt er auf ein Studio für 22.000 Franken ohne Nebenkosten, das so klein ist, daß selbst ein alleinstehendes Meerschweinchen wie Emil Klaustraphobie bekäme. Eigentlich suchen die Zimmer-Kummers ja eine Vierzimmerwohnung, mit je einem Schlafzimmer für Batty und Marguerite, mit einem solchen für Großmutter Amelie und eventuell zwei separaten Zimmern für die Kinder Steve und Iris.

Sie begeben sich auf eine entsprechende Anzeige hin zur nächsten Immobilienagentur und erfahren von der sehr höflichen und in hysterischen Modefarben gekleideten Empfangsdame am Schalter, daß so eine Wohnung auf dem Stadtgebiet mit etwas Glück schon ab 80.000 Franken monatlich zu haben ist. Netto, versteht sich. Dazu verlangt die Agentur eine Vermittlungsgebühr in Höhe von anderthalb Monatsmieten, und der Hausbesitzer, der schließlich seine Scherereien hat, wenn ihm fremde Leute sein schönes Hab und Gut durch intensives Bewohnen zugrunde richten, möchte vorab zur Sicherheit eine Kautions von 160.000 Franken. Batty trifft fast der Schlag.

Als er der Empfangsdame zu verstehen gibt, daß er allenfalls bereit ist, eine Monatsmiete von 30.000 Franken (das entspricht der Hälfte seines Nettogehalts) hinzublättern

und in solchem Fall seine Familie nur mehr mit trockenem Brot, Nudeln und Margarine ernähren könnte, da verwandelt sich die eben noch umgängliche und warmherzige Person in ein zynisches und kaltschnäuziges Monster. Sie bleckt ihre langen, weißen Zähne, tippt nervös mit ihren blaulackierten Fingernägeln auf ihre Schreibunterlage und fragt Batty frech, ob er etwa vom Mond komme. Für Sozialhilfeempfänger sei man nicht zuständig, und in seiner Preislage finde Batty allenfalls eine leerstehende Lagerhalle. Sie könne ihm selbstverständlich auch eine Garage vermieten, wenn er nicht auf zu hohes Standing halte und dort mit Sack und Pack einziehen wolle.

Für eine Familie mit Kindern sei es ohnehin sehr schwierig. „Kinder schreien und stinken. Die Hausbesitzer dulden das nicht. Ich will aber mal sehen, was ich noch für Sie tun kann. Wir haben heute zufällig eine Altbauwohnung in Trierweiler bei Born im Angebot. Die können Sie für 35.000 Franken haben. Aber Bad und Dusche sind da nicht drin. Wenn Sie sich waschen wollen, setzen Sie sich einfach nackt in Ihren Wagen und fahren mit geöffneten Fenstern in die nächstliegende Autowaschanlage. Was die übrigen Sanitäranlagen betrifft, so stellt Ihnen der Hauseigentümer großzügigerweise ein Plumpsklo für eine Zusatzmiete von 2.000 Franken zur Verfügung. Sie müssen es aber immer so verlassen, wie Sie es vorgefunden haben!“

„Scheiß!“ ruft Batty und verläßt die Immobilienagentur. Er will als Bürger der Stadt auch auf dem Stadtgebiet wohnen, und nicht in einem stinkenden Kuhstall in Trierweiler bei Born.

Daher begibt er sich zur neu eingerichteten Wohnungsvermittlungsstelle der Gemeinde, um sich über die entsprechen-

den Möglichkeiten zu erkundigen. Und Batty erfährt Erfreuliches. In seinem Bestreben, den Wohnbetrieb attraktiver zu gestalten und die individuelle Mobilität – bei gleichzeitiger Bekämpfung der Wohnungsnot – zu fördern, ist dem Schöffenrat wieder einmal etwas geradezu Geniales eingefallen. Die zahlreichen, auf dem Stadtgebiet leerstehenden Wohnungen wurden durch Beschluß des Gemeinderates beschlagnahmt und in zwei Kategorien unterteilt. Das erfolgversprechende System, in das private Ertragshausbesitzer ihre Immobilien einbringen können, besteht aus zwei verschiedenen Wohnzonen.

Da sind einmal die Wohnungen der „zone orange“, auch Kurzzeitwohnungen genannt. Hier darf höchstens zwei Monate gewohnt werden, aber an verschiedenen Stellen (Küche, Bad usw.) kann diese Maximalzeit auf einen Monat oder sogar nur 15 Tage begrenzt werden. In dieser Zone besteht von 8 Uhr morgens bis 18 Uhr abends Gebührenpflicht, dies von montags bis einschließlich samstags. Verpflichten sich die Mieter, sonntags die heilige Messe zu besuchen, so ist der Sonntag gebührenfrei. Die Miete wird täglich von Beamten der früheren „Zone bleue“ abkassiert. Die Kurzzeitmieter müssen die Wohnung also spätestens nach zwei Monaten räumen, können jedoch beliebig in eine andere Wohnung der orangenen Zone umziehen, sobald ihr Mietvertrag abgelaufen ist.

Dann ist da die „Zone verte“ für Langzeitmieter. Hier darf die Wohnung höchstens sechs Monate bewohnt werden, dies beim Entrichten einer nach Einkommen und Wohnungsgröße gestaffelten Sozialmiete. Die Mieter von Langzeitwohnungen dürfen freilich nur einmal in ihrem Leben in der grünen Zone wohnen. Nach Ablauf ihrer Mietzeit müssen sie die Möbelpacker bestellen, können aber jederzeit in eine Wohnung der orangenen Zone umziehen.

Das revolutionäre Wohnkonzept der Stadt soll nicht nur das Wohnangebot erhöhen, sondern darüber hinaus einer möglichst großen Anzahl von Wohnungssuchenden erlauben, mobil und flexibel zu wohnen und sich in regelmäßigen Abständen eines Tapetenwechsels zu erfreuen. Um darüber hinaus die lästigen Dauermieter aus der Stadt herauszuhalten, hat die Gemeinde sogenannte Auffanggrundstücke mit Wohncontainern und Mietwohnwagen amagiert. Diese befinden sich am Stadtrand, wo die Auffangwohnungen für eine relativ billige Miete von 20.000 Franken netto zu haben sind. Also eine günstige Gelegenheit für einen Sozialfall wie Batty einer ist. Die Mieten in der grünen und der orangenen Zone dürften eher den Gehältern der Beamten des Finanzplatzes entsprechen.

Natürlich sind sich die Stadtverantwortlichen bewußt, daß das neue Wohnsystem, so vorteilhaft es auch in vielerlei Hinsicht sein mag, eine ganz Reihe von Problemen nach sich ziehen wird. So wird der häufige Wohnungswechsel so vieler Stadtbürger und das damit verbundene emsige Treiben der Möbelpackerfirmen ein furchtbares Verkehrschaos in der Innenstadt verursachen. Um dem vorzubeugen, hat die Gemeinde Sonderspuren für die Speditionsfirmen eingerichtet, so daß die Umzüge schnell, pünktlich und zuverlässig erfolgen können. Damit das Ganze nicht in eine für den Fremdenverkehr äußerst störende Völkerwanderung ausartet, darf nur nachts umgezogen werden. Tagsüber ist Ausgangssperre.

In vierfarbigen Glanzpapierbroschüren wird unter dem Motto „Schneller Wohnen“ für das neue und attraktive Konzept geworben. Daß es kurzfristig und auf einen Schlag die Wohnmisere beenden wird, dafür spricht auch das sogenannte System des „RENT & SLEEP“, wobei die Hälfte der Auffangmietwohnungen außerhalb der Stadt sozusagen als Schlafsiedlungen angelegt sind. Somit können in einer Wohnung gleich zwei verschiedene Haushalte leben. Sollten also Batty, seine Frau Marguerite, Großmutter Amelie, die Kinder Steve und Iris sowie das Meerschweinchen Emil sich für eine solche Wohnung entschließen, so können sie dort übernachten, während tagsüber die Schlafstellen an Nachtarbeiter vermietet werden.

Um sicherzustellen, daß sich die Mieter auch an die Maximalmietdauer halten, wurde eine 110prozentige Mieterhöhung auf Anhieb verfügt, wobei der Hauszins auch noch progressiv mit der Wohndauer steigt. Dank dieser Erhöhung, welche die Mieten in den letzten Wochen und Tagen vor Ablauf der Mietfrist ins Unermeßliche steigen läßt, ist gewährleistet, daß die Bewohner fristgerecht ausziehen. Schmarotzertum wird damit wirksam bekämpft, und es konnten denn auch auf dem Stadtgebiet seit Januar dieses Jahres bereits gute Erfahrungen gemacht werden. Wie von zuständiger Stelle

bemerkt wird, wird in sämtlichen Wohnungen nun weniger lange gewohnt, was wiederum die Chancen, auf eine freie Wohnung zu stoßen, für andere Mieter erhöht.

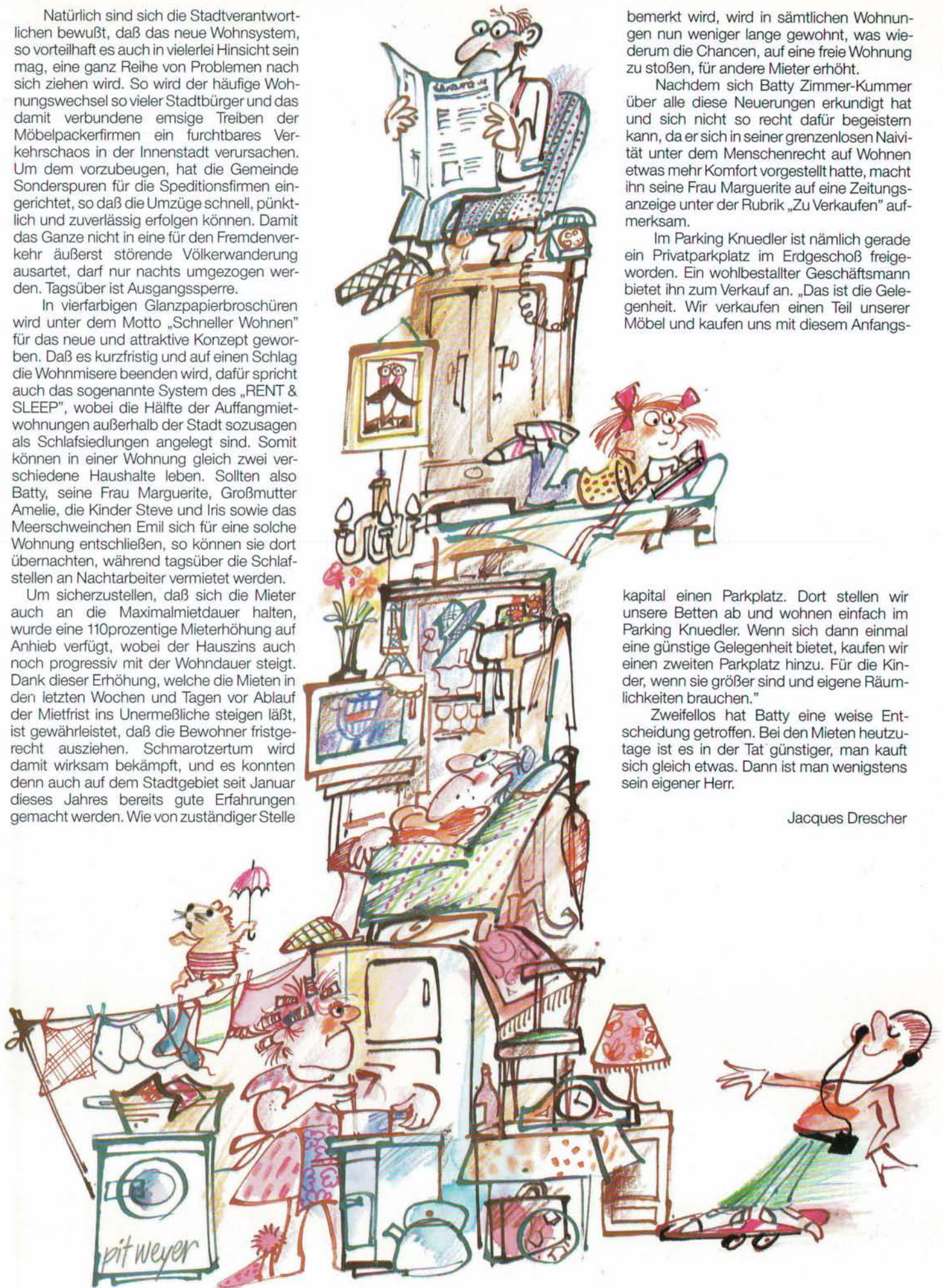
Nachdem sich Batty Zimmer-Kummer über alle diese Neuerungen erkundigt hat und sich nicht so recht dafür begeistern kann, da er sich in seiner grenzenlosen Naivität unter dem Menschenrecht auf Wohnen etwas mehr Komfort vorgestellt hatte, macht ihn seine Frau Marguerite auf eine Zeitungsanzeige unter der Rubrik „Zu Verkaufen“ aufmerksam.

Im Parking Knuedler ist nämlich gerade ein Privatparkplatz im Erdgeschoß freigegeben. Ein wohlbestallter Geschäftsmann bietet ihn zum Verkauf an. „Das ist die Gelegenheit. Wir verkaufen einen Teil unserer Möbel und kaufen uns mit diesem Anfangs-

kapital einen Parkplatz. Dort stellen wir unsere Betten ab und wohnen einfach im Parking Knuedler. Wenn sich dann einmal eine günstige Gelegenheit bietet, kaufen wir einen zweiten Parkplatz hinzu. Für die Kinder, wenn sie größer sind und eigene Räumlichkeiten brauchen.“

Zweifellos hat Batty eine weise Entscheidung getroffen. Bei den Mieten heutzutage ist es in der Tat günstiger, man kauft sich gleich etwas. Dann ist man wenigstens sein eigener Herr.

Jacques Drescher



Was bedeuten die Straßennamen der Stadt?

Pâquerettes (Rue des)

Straße zwischen der Rue des Muguets und der Rue des Églantiers (Weimershof).

„Pâquerettes“, auf Luxemburgisch „kleng Margréidercher“, auf deutsch „Gänseblümchen“ oder „Maßliebchen“.

Paris (Place de)

Großer Platz im Bahnhofsviertel entlang der Avenue de la Liberté.

Der Pariser Platz wurde nach dem Bau der Adolphe-Brücke vom Luxemburger Staat auf dem Gebiet der alten Festungsanlagen geschaffen.

In ihrem Buch über die Urbanisierung des Plateau Bourbon schreibt Antoinette Lorange: „Der Pariser Platz, früher auch *place de l'éventail* genannt, markiert den südlichen Abschluß der vom Staat kontrollierten Avenue-Anlagen. Dort verlief die frühere Gemeindegrenze zwischen Hollerich und der Stadt Luxemburg. Ein „plan de lotissement du plateau Bourbon“ wurde staatlicherseits erstellt auf der Grundlage des Entwurfes von Edouard André, dem französischen Landschaftsarchitekten. Dieser Plan betraf einzig den zur Stadt Luxemburg gehörenden Plateauvorsprung, im Süden und Westen begrenzt durch das Hollericher Territorium, das Stübben seinerzeit in den Plan miteinbezogen hatte.“

Pasteur (Avenue Louis)

Die Avenue Louis Pasteur befindet sich auf Limpertsberg von dem Rond-Point Schuman bis zur Rue de Rollingergrund, auf der Höhe der Fayencerie Villeroy & Boch.

Früher: Avenue de Muhlenbach, während der deutschen Besatzung: „Traufelsberg“.

Der französische Chemiker und Biologe Louis Pasteur (1822-1895) machte

sich schon früh einen Namen durch eine neue, von ihm entwickelte Konservierungsmethode, die sogenannte „Pasteurisierung“, die er durch genaue Untersuchung der Gärungsprozesse entdeckte. Daneben gewann er bei der Erforschung der Infektionskrankheiten ganz neue Erkenntnisse im Bereich der Mikroorganismen (Mikroben), die die Medizin und die Chirurgie revolutionierten. Internationale Anerkennung fand er durch die Entdeckung eines Impfstoffes gegen die Tollwut (1886). Seine lebenslange Forschungstätigkeit fand ihren Höhepunkt mit der Gründung des Institut Pasteur im Jahre 1888.



Patton

(boulevard Général George S.)

Verlängerung des Boulevard d'Avanches in Richtung Pulvermühl.

Panzergeneral der amerikanischen Armee (1885-1945), nahm 1942-1943 an den Kämpfen in Nordafrika und auf Sizilien teil. Als Befehlshaber der 3. amerikanischen Armee hatte er nach der Landung in der Normandie 1944 einen entscheidenden Anteil am siegreichen Durchbruch der Alliierten bei Avranches. Auf dem weiteren Vormarsch stieß er bis nach Lothringen und ins Saarland vor. Während der Rundstedtoffensive war es dem unerhört raschen Vorrücken seiner Panzerdivision zu verdanken, daß der deutsche Angriff an der Südflanke zum Stillstand kam und nach erbitterten Kämpfen die deutschen Streitkräfte schließlich auf ihre Ausgangsposition zurückgedrängt wurden. So blieb das Gutland von einer zweiten deutschen Invasion verschont. Sein Hauptquartier hatte Patton während dieser Zeit in der Fondation Pescatore, seine Wohnung in der Villa Brasseur. Im weiteren Verlauf



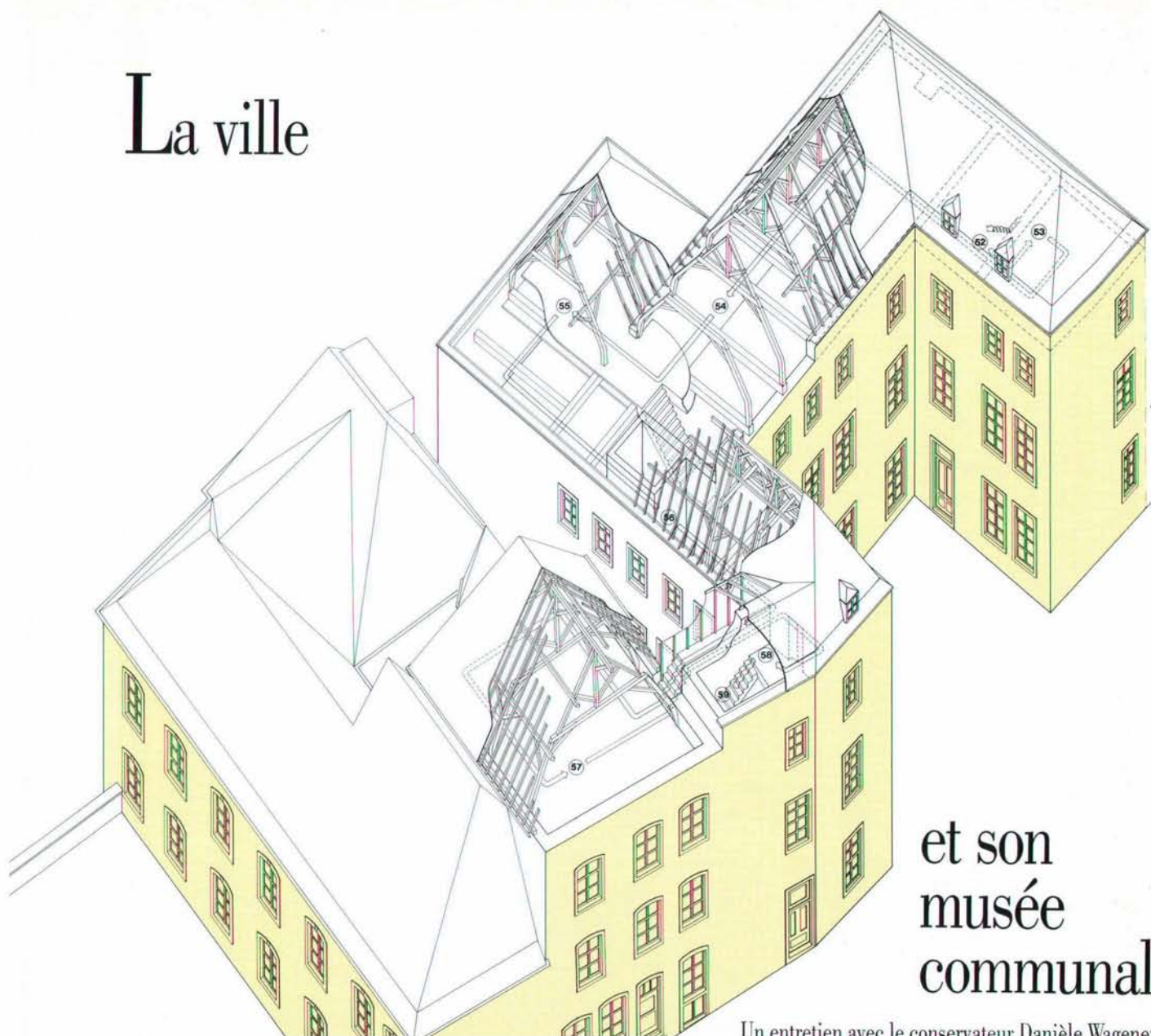
der Kriegsergebnisse brachte ihn sein Vormarsch quer durch Deutschland bis nach Böhmen, wo er auf höheren Befehl vor Prag zum Stillstand kam, da diese Territorien den Russen zu überlassen waren. Patton starb 1945 an den Folgen eines Autounfalls bei Heidelberg und wurde auf seinen eigenen Wunsch hin inmitten seiner Soldaten auf dem amerikanischen Militärfriedhof in Luxemburg-Hamm begraben.

Pays-Bas (Place des)

Platz an der Einmündung der Rue d'Ostende in den Val Sainte-Croix (Belair).

Im Laufe der Jahrhunderte waren die Geschieke unseres Landes des längeren mit denen der Niederlande verbunden; mit ihnen wurde es dann auch in alle europäischen Wirren hineingezogen. 1443 erfolgte seine Eingliederung in das großburgundische Reich, zu dem die Niederlande als ein wesentlicher Teil gehörten. An dem Aufstand der Niederlande gegen Spanien unter Philipp II. nahm Luxemburg nicht teil; bei der Trennung der Nord- und Südprovinzen 1581 blieb es mit den südlichen sogenannten spanischen Niederlanden verbunden, mit denen es dann auch 1713/14 durch die Verträge von Utrecht und Rastatt an die Habsburger fiel. Der Wiener Kongreß 1815 brachte unserem Land eine Personalunion mit dem neugeschaffenen Königreich der Niederlande; es wurde aber doch zeitweise eng in die holländische Verwaltung mit einbezogen. Bei dem Tode Wilhelms III. 1890 endete diese Personalunion mit den Niederlanden.

La ville



et son musée communal

Un entretien avec le conservateur Danièle Wagener

Ons Stad: Dans le numéro 27 d'avril 1988 nous avons parlé du projet de réaliser un musée communal dans la rue du Saint-Esprit, ce musée devant occuper l'ancien conservatoire de musique ainsi que les propriétés contiguës que la ville possède dans la „Hossegässel”.

Aujourd'hui encore si on passe à proximité de ces immeubles, en empruntant la rue Large ou le chemin de la Corniche, on voit aux grues qui tournent et aux camions qui circulent qu'un important chantier de construction est toujours en cours. Nous voudrions savoir s'il s'agit des mêmes travaux d'investigation et de consolidation dont nous avons parlé il y a deux années ou si l'installation proprement dite du musée est déjà en cours.

Danièle Wagener: Les bâtiments qui sont destinés à abriter le musée communal sont très anciens et ont connu des affectations bien différentes tout au long de l'histoire très mouvementée de la capitale. Ainsi le n° 14 de la rue du Saint-



Esprit, l'ancien conservatoire de musique servait successivement de maison noble (17^e siècle), de refuge (18^e siècle) et d'habitation bourgeoise (19^e siècle) avant de subir d'importantes transformations pour accueillir à partir de 1906, les bureaux et les salles de classes et de répétition du conservatoire de musique. Les caves du même bâtiment remontent au moyen âge.

Après que les professeurs et élèves du conservatoire eurent emménagé dans le grand bâtiment moderne construit aux portes de la ville, il s'imposait de trouver une nouvelle affectation pour un bâtiment vénérable, situé au cœur historique de la vieille ville, à l'intérieur même de la 2^e enceinte. Nulle autre fonction que celle de musée destiné à retracer l'histoire plus que deux fois millénaire de l'occupation du territoire de la ville n'aurait su mieux le valoriser.

En raison du caractère historique du complexe architectural pour lequel on peut supposer une origine (dans les caves)

qui remonte au moyen âge, en raison des nombreuses agressions militaires que ces vieux murs ont dû subir à cause de leur situation exposée à quelques mètres des remparts de la Corniche, le conseil communal vota en deux séances et à une année d'intervalle, c'est-à-dire le 13 juillet 1987 et le 25 juillet 1988, les crédits respectifs pour des travaux d'investigation et de consolidation à effectuer d'abord dans les n°s 14 et 16 et ensuite dans les n°s 18 et 20 de la rue du Saint-Esprit. *

La décision de faire procéder avant toute chose à une analyse de la substance architecturale, en enlevant les ajouts récents et les nombreuses couches d'enduit, s'est avérée très judicieuse. En effet, en présence d'une substance extrêmement friable, des mesures immédiates de conservation et de stabilisation ont pu être prises. En plus, cette opération a permis de déterminer les différentes phases de construction du bâtiment, de dégager des caves voûtées qui avaient été remblayées au cours des âges et de découvrir des éléments de décoration longtemps

cachés sous des badigeons ou des faux plafonds.

Les travaux en cours préparent l'installation du musée dans le sens que, puisque les propriétés communales sont encloses de toutes parts de bâtiments appartenant à l'Etat ou à des particuliers et qu'il n'est pas envisageable d'agrandir le musée vers d'autres bâtiments, le parti a été pris d'exploiter au maximum l'espace disponible en vidant par exemple la cour arrière du bâtiment de la terre de remblai qui avait été ajoutée au cours des siècles et en terrassant le rocher jusqu'au niveau du Breedewee.

Actuellement, on est en train de creuser au centre du complexe la cage d'un ascenseur qui desservira tous les étages et sous-sols.

Il est à prévoir que cette phase des travaux durera au moins jusqu'à la fin de l'année.

Ons Stad: A l'occasion de notre premier article on nous avait affirmé que le musée projeté se proposait avant tout de mettre en images l'évolution urbanistique

et architecturale de la ville ainsi que le mode de vie de ses habitants au cours des siècles et on nous avait dit qu'ainsi conçu le musée communal ne risquerait pas de faire un jour double emploi avec le musée national du Marché-aux-Poissons.

Nous voudrions savoir si vous voulez toujours réaliser le même type de musée et si l'élaboration des programmes d'exposition a pu avancer entre temps. Ce travail dépend-il de votre seul service ou l'exécutez-vous en collaboration avec des historiens chevronnés qui connaissent à fond le passé de notre ville?

Pourriez-vous esquisser les caractères les plus importants du parti qui a été retenu?

Danièle Wagener: Le Musée National d'Histoire et d'Art ayant, comme son nom l'indique, une vocation nationale, son but est de rassembler, de conserver et d'exposer des collections qui ont trait à l'art et à l'histoire du Grand-Duché tout entier.

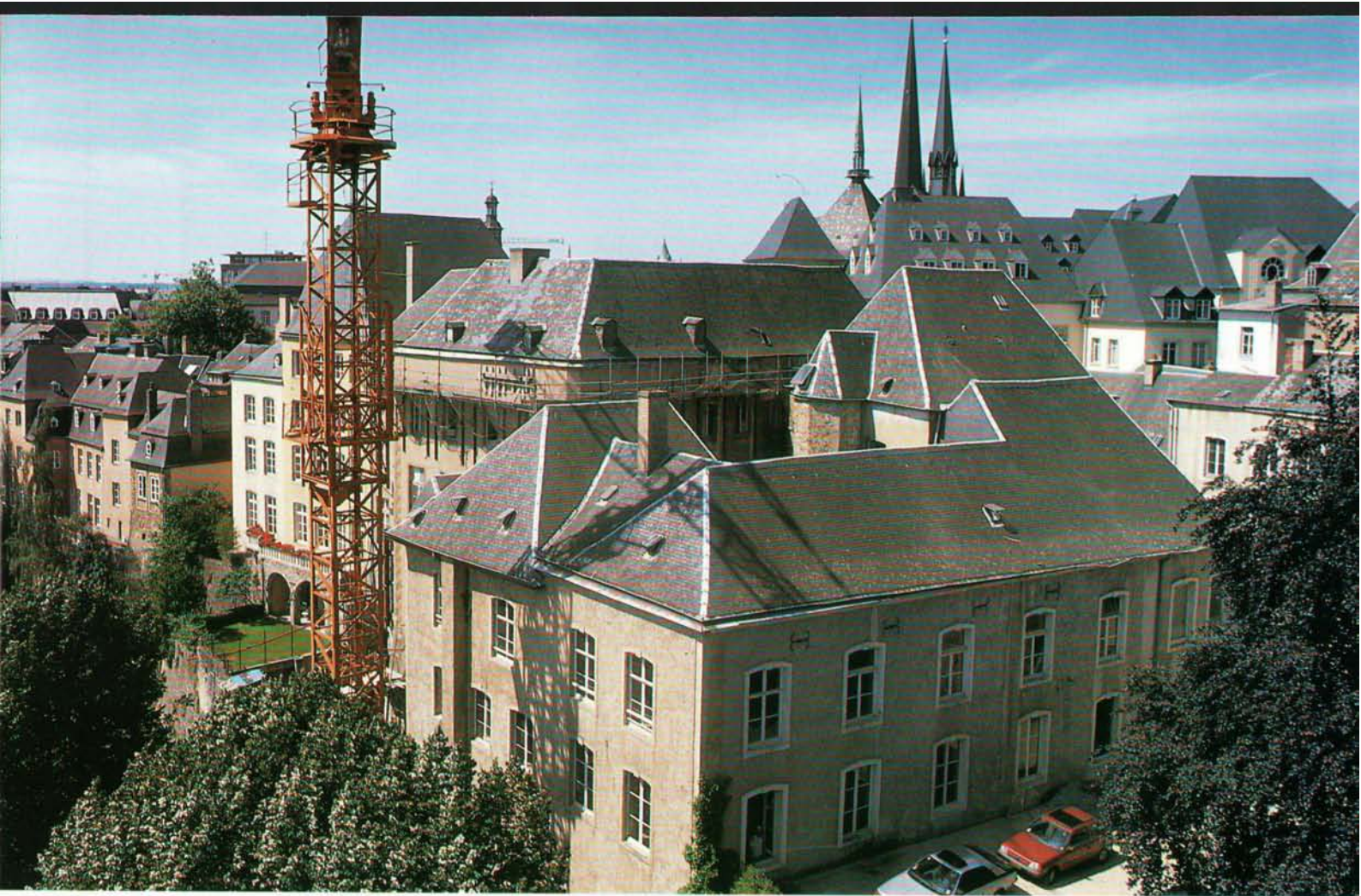
Si, à part dans les sections des Beaux-Arts et des Arts Décoratifs où les objets sont surtout présentés en fonction de leur valeur artistique, les responsables des différents départements du musée (pré- et protohistoire, époque gallo-romaine, cabinet des médailles, art et traditions populaires) ont eux aussi choisi d'intégrer leurs collections dans un cadre historique, ce cadre n'est pourtant jamais local ou communal, mais toujours national. Il est donc exclu que le musée national entre dans les détails de l'histoire de la capitale comme le fera le musée de la ville. Ceci est d'autant plus vrai qu'actuellement une seule salle d'exposition est consacrée à l'histoire de la capitale et que celle-ci ne fait que présenter quelques-unes des étapes de l'évolution de la forteresse.

Il y avait donc là une lacune que les responsables politiques de la ville de



Les mesures d'investigation et de consolidation votées par le conseil ont permis d'analyser la substance architecturale, d'en déterminer les différentes phases de construction et de prendre des mesures immédiates de conservation et de stabilisation.





Luxembourg se sont proposé de combler en créant, en 1986, le poste d'un conservateur de musée chargé d'élaborer les grandes lignes du projet. Depuis, Etat et ville ont trouvé une sorte d'accord tacite en ce qui concerne l'achat de collections pour les deux musées, l'Etat accordant à la ville un „droit de préemption” sur les œuvres d'art et les objets qui ont trait à l'histoire de la capitale.

La conception générale du programme du musée telle qu'elle avait été énoncée à l'époque est toujours valable. Elle s'est bien sûr précisée et clarifiée, ceci grâce à l'avancement des études concernant l'histoire de la ville, grâce aussi aux travaux d'investigation architecturale dont nous avons parlé et qui, en nous fournissant une meilleure idée des espaces d'exposition qui sont à notre disposition, ont permis d'articuler le programme général sous forme d'un circuit de visite qui obéit à des critères à la fois chronologiques et thématiques et tire parti au maximum des particularités historiques des bâtiments ainsi que de la vue sur les faubourgs qui s'offre aux différents étages.

Ainsi, au fil des salles d'exposition, le visiteur pourra découvrir les premières occupations du territoire de la ville à la préhistoire, à l'époque gallo-romaine et au haut moyen âge. Lui sera ensuite présenté l'acte de l'échange conclu par le comte Sigefroi avec l'abbaye Saint-Maximin de Trèves, acte qui marque traditionnellement la fondation de la ville, l'évolution de la forteresse au gré des occupa-

tions étrangères, le démantèlement de 1867 et l'explosion urbanistique qui s'en suit. Le visiteur sera alors invité à suivre l'histoire de l'architecture profane et religieuse de la ville. Il continuera son chemin à travers l'histoire des institutions religieuses et l'histoire économique et sociale pour découvrir plus loin l'évolution de l'administration ancienne et moderne de la ville et l'histoire des commodités et services qu'elle propose actuellement à ses habitants.

Ensuite, le passé de la ville sera éclairé du point de vue des us et coutumes et des activités culturelles de ses habitants et le circuit débouchera finalement sur l'histoire récente de la capitale.

En gros, les trois axes du programme, à savoir l'évolution urbanistique et architecturale, le mode de vie des habitants au fil des siècles et l'apport de la commune à la vie sociale par ses prestations de service et par son organisation administrative, sont donc, dans leur interrelation constante et avec des accents variables, omniprésents dans toutes les sections du musée.

Cet énorme travail qui consiste à élaborer le détail du programme, à déterminer les sujets qui doivent être traités dans le musée, leur importance relative, leur place dans le circuit et l'optique de leur présentation, ne pourrait être fourni par le service compétent sans la collaboration d'un groupe de travail qui se compose, en dehors du conservateur et de son assistante, Madame Claudine Béchet, de sept personnes choisies en fonction de leur lon-

gue expérience dans l'étude et la publication des sources de l'histoire de la ville et de leur parfaite connaissance d'au moins un des aspects du programme du musée: l'histoire économique, sociale, culturelle, architecturale ou administrative de la capitale.

Ces personnes sont:

M. Henri Beck, secrétaire général honoraire de la Ville de Luxembourg;

M. Fernand Emmel, archiviste aux Archives de la Ville de Luxembourg;

M. François Lascombes, historien;

M. Paul Margue, historien et président honoraire du Centre Universitaire;

M. Guy May, archiviste aux Archives de l'Etat;

M. Michel Schmitt, historien et directeur du Séminaire de Luxembourg;

M. Gérard Thill, historien et directeur-conservateur honoraire du Musée National d'Histoire et d'Art.

Ons Stad: Compte tenu de sa conception particulière et des programmes que vous venez d'expliquer, votre musée ne semble guère être destiné à montrer des collections toutes faites constituées d'objets plus ou moins précieux présentant un intérêt historique ou artistique reconnu. Si nous avons bien compris, il aura surtout pour objet de visualiser d'une manière adéquate le résultat d'études historiques partiellement encore en cours et qui, se rapportant au passé de notre ville, doivent en documenter les étapes les plus importantes. Aussi le nouveau musée dépendra-t-il en grande partie de travaux

Une politique d'achat conséquente permet d'acquérir de très belles œuvres pour le musée:
Jean-Baptiste MARTIN
 (1659-1735)
Siège de Luxembourg par le maréchal de Créqui, vers 1700.
 Huile sur toile,
 106 x 146,5 cm.



de recherche scientifique exécutés par des spécialistes de l'histoire nationale et locale. De quelle façon et par qui ces études sont-elles entreprises?

Danièle Wagener: S'il existe de nombreuses publications sur des aspects bien spécifiques de l'histoire de la ville, les sujets qui seront abordés dans le cadre du musée n'ont pas tous été étudiés, loin s'en faut. Sur proposition du groupe de travail, le collège échevinal a donc entrepris de confier des projets de recherche à des historiens et historiens d'art qui se sont distingués dans l'une ou l'autre matière, par des publications notamment, ou des conférences. Les sujets choisis sont tantôt de nature plus globale dans le sens qu'ils couvrent plusieurs siècles, comme par exemple l'histoire économique et sociale de la ville du 10^e au 15^e siècle, c'est-à-dire les marchés, les foires, le commerce, la hiérarchie sociale, le développement de l'organisation judiciaire et administrative; la population du 13^e au 19^e siècle: la démographie, les métiers et les corporations, les garnisons étrangères; l'histoire de l'enseignement tel qu'il a été prodigué sur le territoire de la capitale; les hôtels de ville successifs et l'évolution de la forteresse jusqu'en 1867, tantôt de nature plus spécifique et liés à un endroit précis: le Marché-aux-Poissons à la fin du moyen âge, le Marché-aux-Herbes au 17^e siècle, le château de Mansfeld à Clausen, ou à un événement: le démantèlement de la forteresse en 1897 et la fusion des communes d'Eich, de Hamm, de Hollerich et de Rol-

lingergrund avec Luxembourg en 1920. Les auteurs de ces projets de recherche sont pour la plupart des enseignants qui ont, de par leur profession, une approche didactique de la présentation du sujet ce qui, dans notre cas, présente un avantage certain. En effet, si les informations communiquées aux visiteurs du musée doivent reposer sur des recherches scientifiques très rigoureuses, il faudra cependant qu'elles soient formulées de la façon la

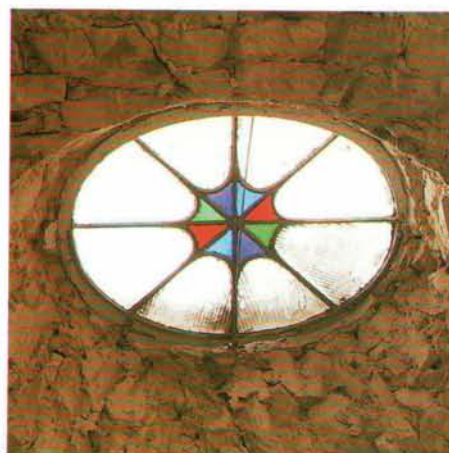
Taquet de cheminée aux armes des marquis de Vassinhac d'Imécourt. Les marquis de Vassinhac d'Imécourt, originaires du Limousin, ont recueilli à la fin du XVIII^e siècle l'héritage des Custine de Wiltz, et sont les actuels comtes titulaires de Wiltz (in: Dr. Jean-Claude Loutsch, Armorial du pays de Luxembourg, Luxembourg, 1974, p. 780). Cette taquet a été trouvée dans une cheminée du 1^{er} étage du 14, rue du Saint-Esprit (ancien conservatoire de musique).



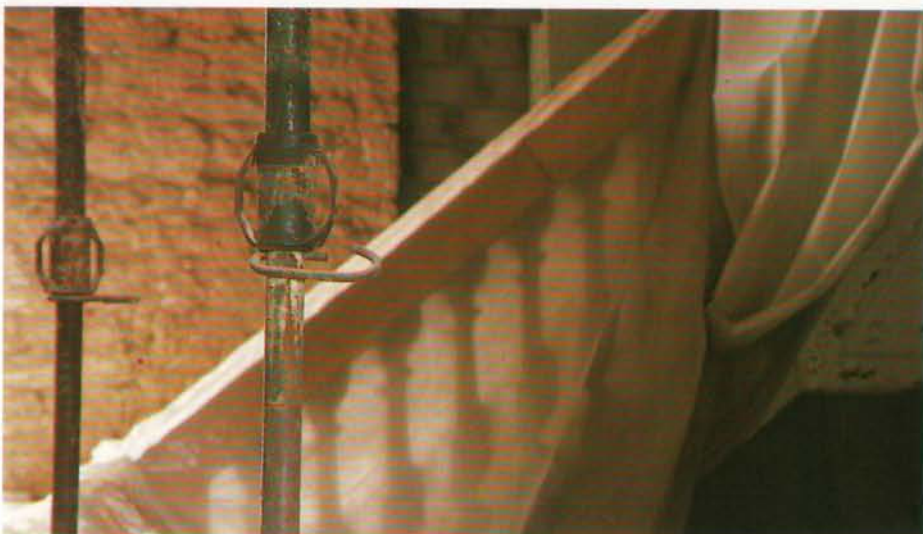
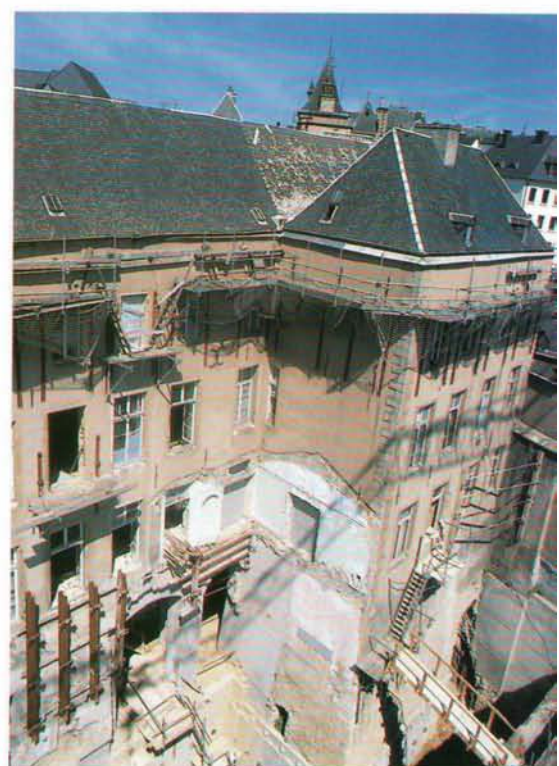
plus claire et concise possible. Le message à transmettre ne sera pas matérialisé sous forme de panneaux d'écriture sans fin, mais sous forme „d'images" au sens large du terme, c'est-à-dire sous forme d'objets, de reconstitutions et d'illustrations de toutes sortes.

La ville possède un fonds de collections, tableaux, sculptures, gravures, meubles, objets usuels, photographies, qui ont trait à son passé, et a pu, grâce à une politique d'achat conséquente et à des dons, acquérir de très belles œuvres qui enrichiront considérablement le musée. La plupart des aspects de son histoire seront cependant évoqués de façon plus vivante et plus spectaculaire par des reconstitutions de sites, de bâtiments, d'ouvrages fortifiés, d'événements historiques, c'est-à-dire sous forme de maquettes, de dioramas et de mises en scène, variés et animés. Pour cela il faudra recourir à des équipements audiovisuels hautement perfectionnés et même à l'informatique. L'expérience ayant été tentée dans d'autres musées de ville et non les moindres: Londres, Amsterdam, Münster . . . où elle s'est soldée d'un succès énorme, tout nous encourage à continuer dans cette voie.

Il est donc important de relever que ce projet de musée n'est pas né du souci de „caser" des collections croissantes mais, comme il a été précisé tout à l'heure, du besoin de combler une lacune. Il s'agit en effet de donner à un grand public la possibilité de revivre tous les moments importants de l'histoire de notre ville et de



Le groupe de travail chargé d'élaborer le détail du programme du musée: (de gauche à droite) Danièle Wagener, Henri Beck, François Lascombes, Claudine Béchet, Guy May, Paul Margue, Michel Schmitt, Gérard Thill. (Fernand Emmel manque sur la photo).



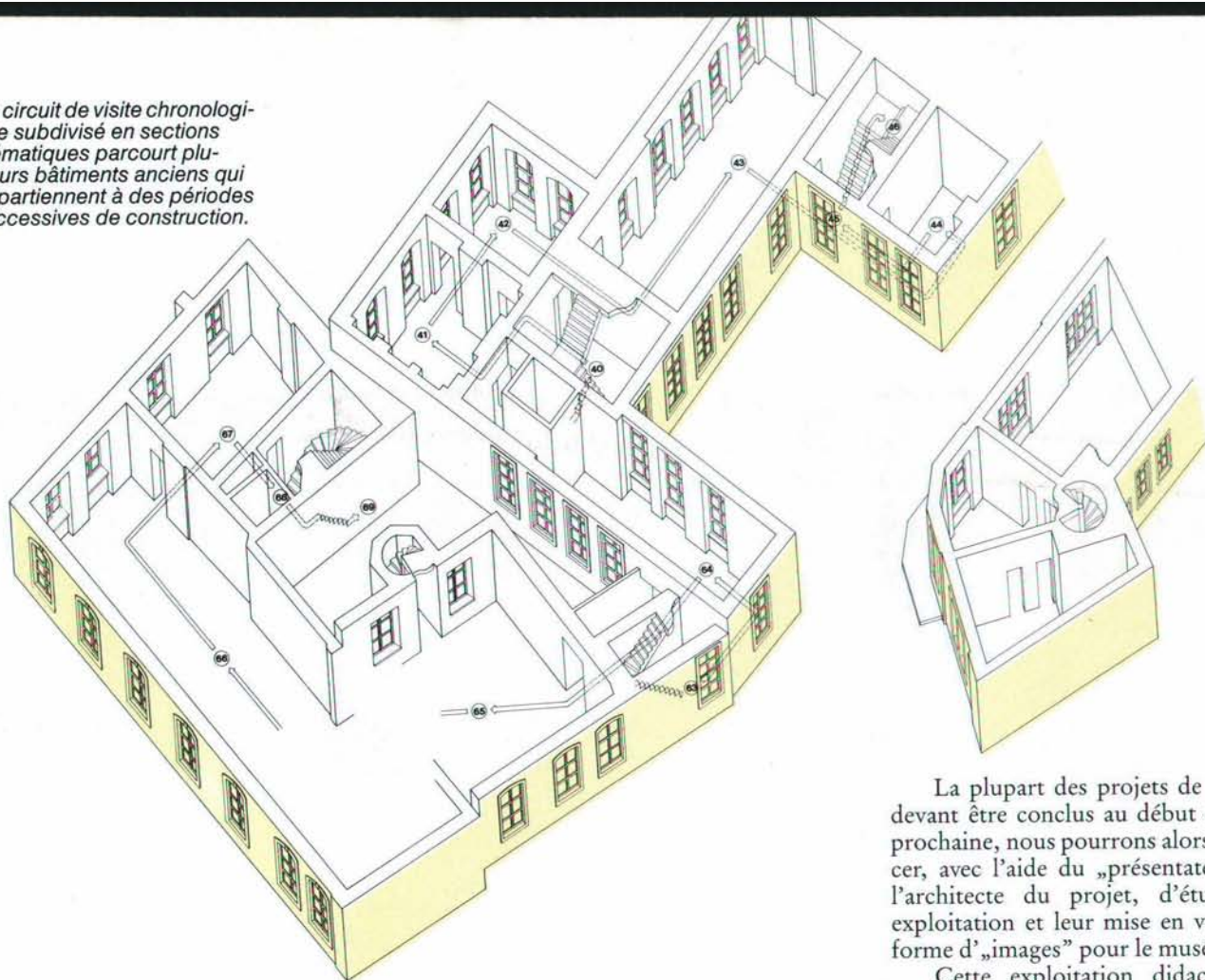
répondre ainsi à une demande souvent formulée, autant par les visiteurs étrangers que par les Luxembourgeois et surtout par les habitants de la capitale.

Ons Stad: Les objets à exposer ne peuvent guère être uniformes et nécessairement ils se différencieront par leur nature et par la période à laquelle ils se rapporteront. Encore est-il que leur présentation si vivante qu'elle soit devra être cohérente et constituer un tout homogène quelle que soit la période concernée.

Vous êtes-vous fait déjà des idées sur la matière dont vous aborderez le problème délicat de la „présentation”?

Danièle Wagener: Les objets destinés à illustrer l'histoire de la ville à l'intérieur du musée communal sont en effet de types très différents. Rien que par exemple l'hypothèse de l'exposition côte à côte d'un tableau ancien d'une valeur artistique certaine et d'une maquette équipée d'un système audiovisuel hypermoderne, pose de façon aiguë le problème d'une présentation homogène et harmonieuse au sein de laquelle chaque objet sera exposé en fonction de l'importance qui lui est due de par sa valeur artistique ou documentaire spécifique. De même les maquettes et reconstitutions poseraient chacune, au stade de leur réalisation, un problème technique bien spécifique et ne pourront donc qu'être confiées à des artisans hautement qualifiés et spécialisés. Malgré cela il faudra qu'elles s'harmonisent les unes avec les autres et qu'elles

Un circuit de visite chronologique subdivisé en sections thématiques parcourt plusieurs bâtiments anciens qui appartiennent à des périodes successives de construction.



s'adaptent de façon parfaite à l'espace qui leur est réservé. Dans le cadre déjà complexe de la présentation des collections, il ne faudra pas non plus perdre de vue le fait qu'une présentation attractive et spectaculaire n'est pas toujours conforme aux exigences de la conservation et de la sécurité des collections. Qui dit présentation dit aussi communication, signalisation, et en vient à penser au circuit de visite. Dans le cas du musée communal il se présente sous une forme globalement chronologique tout en étant subdivisé en sections thématiques qui peuvent être visitées individuellement. Si cette conception offre de nombreux avantages, elle s'est cependant avérée très compliquée à réaliser parce que nous nous trouvons en présence de plusieurs bâtiments anciens qui appartiennent à des périodes successives et présentent des différences de niveaux parfois considérables. La signalisation du circuit doit donc être claire et unique, omniprésente et systématique tout en restant discrète. Il s'avère en conséquence que l'aménagement intérieur du musée communal et la présentation des collections, tout en soulevant d'innombrables questions, sont cruciaux dans ce projet. De leur réussite dépend la réussite du musée.

C'est pour cette raison qu'il serait prudent d'associer au projet, sous une forme qui reste à déterminer, un spécialiste en la matière, un architecte d'intérieur qui puisse faire preuve d'une expérience certaine dans l'aménagement de musées comparables au nôtre de par leur importance, leur vocation, la nature de leurs collections et leur emplacement.

Ons Stad: Nos lecteurs sans vouloir être impatients seraient intéressés à savoir davantage sur l'avancement projeté des travaux et sur la date probable de leur achèvement.

A notre tour nous nous demandons s'il ne serait pas indiqué de permettre aux habitants de documenter leur intérêt à ce projet en s'affiliant à une association qui pourrait être constituée pour propager l'idée de la fondation d'un musée communal de la ville de Luxembourg.

Danièle Wagener: Il est très difficile, à ce stade, de prévoir la date exacte de l'achèvement des travaux et le jour de l'ouverture du musée.

En effet, les opérations d'investigation et de conservation dont nous avons parlé, bien que très avancées, peuvent encore, à cause du caractère historique du site, produire des surprises et donc prolonger les travaux.

En ce qui concerne le groupe de travail, il s'est fixé comme objectif de déterminer au plus vite les sujets de l'histoire de la ville qui restent à étudier et de proposer au collège échevinal l'attribution de projets de recherche supplémentaires.

Il est prévu en outre qu'une délégation restreinte du groupe de travail visite à l'étranger les musées de ville les plus intéressants et les plus comparables à notre propre projet afin d'y discuter avec les responsables de l'opportunité du recours à un spécialiste de la présentation des collections et d'obtenir d'eux les noms des professionnels les plus compétents en la matière.

La plupart des projets de recherche devant être conclus au début de l'année prochaine, nous pourrions alors commencer, avec l'aide du „présentateur” et de l'architecte du projet, d'étudier leur exploitation et leur mise en valeur sous forme d'„images” pour le musée.

Cette exploitation didactique des résultats des recherches scientifiques et l'aménagement en conséquence de l'intérieur du musée prenant plusieurs années, l'on ne pourra prévoir l'ouverture du musée avant 1995, année d'ailleurs où tous les regards seront braqués sur Luxembourg puisqu'elle sera capitale culturelle de l'Europe.

La vocation du musée étant de présenter au visiteur l'aspect changeant de la ville de Luxembourg au cours des siècles et de documenter l'évolution du mode de vie de ses habitants, l'on peut supposer que nul n'aura de difficultés de s'identifier avec ce programme, en d'autres mots, d'y retrouver un peu de sa propre vie.

L'idée de permettre à toute personne sympathisant avec ce projet de s'associer plus étroitement à la réalisation du musée est tentante. L'on pourrait en effet envisager la création d'une association des amis du musée communal qui réunirait toutes les personnes désireuses de marquer leur soutien, non seulement en effectuant un don ou en mettant à la disposition de la ville un objet de leur collection, mais encore en signalant aux responsables des faits, des documents ou des objets, qui même s'ils ne sont pas perçus comme des œuvres d'art, ont marqué, ou l'image de la ville, ou le mode de vie de ses habitants, et ont à ce titre droit à une place au musée.

Il n'y a aucun doute que ce musée ne sera un succès que s'il est soutenu et encouragé bien avant son ouverture par l'enthousiasme de tous les habitants de cette ville et de ce pays.

Interview: Henri Beck

Trésors du Musée Pescatore

La collection permanente du Musée Pescatore, constituée par les legs de Jean-Pierre Pescatore, Léon Lippmann et Madame Eugénie Pescatore-Dutreux, comprend essentiellement des peintures hollandaises du 17^e siècle ainsi que des œuvres françaises et belges du 19^e siècle s'inspirant de près du Siècle d'Or. Les artistes venant d'autres pays y sont fort rares. Nous en avons déjà présenté Canaletto et Grosclaude qui a réalisé le portrait de Jean-Pierre Pescatore. Cet artiste suisse trouve dans la collection Pescatore un autre

compatriote en Alexandre Calme (1810-1864). Ce peintre était fortement impressionné par les beautés de sa patrie aux paysages grandioses de laquelle il rend dans ses tableaux un émouvant hommage. Grâce à ses œuvres ce „peintre officiel des sommets” fait connaître son pays à l'étranger et y attire les premiers touristes.

Il nous reste un autre „étranger” dont la présence dans cette collection étonne bien des visiteurs. Il s'agit du norvégien Gerhard Munthe.

Gerhard Peter Fr. Wilhelm Munthe

(1849 - 1929)



Le présent tableau a été acheté à l'aide d'un ancien fonds dont les crédits servaient à compléter la collection Pescatore. Il nous montre une „Vue de Toerensberg”, petit port norvégien lors du dégel. Le printemps approche. La neige fond, glisse des toits. Des plaques de glace nagent sur le fleuve. Mais déjà l'activité reprend. On se remet au travail sur le chantier naval. D'aucuns viennent inspecter leurs bateaux, réparer les dégâts causés par l'hiver, alors que quelques barques se trouvent encore sur la berge enneigée. En face dans un hangar une femme étale déjà son linge à sécher, tandis que dans les maisons on continue à chauffer. La fumée monte tout droit vers un ciel où se dessinent les promesses du printemps.

L'importance accordée par l'artiste au ciel, à la présence de l'eau, à la luminosité vaporeuse des nuages fait de cette huile sur toile une œuvre s'apparentant de près aux créations des grands paysagistes hollandais et flamands.

Gerhard Munthe est né en 1849 à Skanshagen près d'Elverum dans le sud-est de la Norvège en tant que fils d'un médecin. A partir de 1870 il étudie l'art à Düsseldorf et à Munich où il réalise ce tableau! Il s'intéresse surtout aux

grands maîtres hollandais Rembrandt et Ruisdael. Il trouve son inspiration souvent auprès du peintre austro-allemand Gabriel von Max. Deux voyages l'amènent à Paris où il suit de près l'impressionisme et le réalisme des peintres de l'Ecole de Barbizon.

En 1882 il rentre en Norvège avec la ferme conviction que tout artiste doit chercher son inspiration dans sa patrie. Deux ans plus tard il s'est déjà fait un certain renom en tant que paysagiste. Mais il devient avant tout célèbre par ses illustrations du folklore norvégien. Il réalise de magnifiques cartons de tapisseries, de tentures et de broderies où l'on admire l'intensité de ses couleurs. Il va chercher ses sujets dans de vieilles chansons populaires, dans les contes et légendes de son pays. A la fois artiste peintre et décorateur il crée des tissus et des revêtements muraux fort originaux. En plus il écrit des essais théoriques sur l'art, sur la peinture, mais aussi des contes et des poèmes.

Lors de sa mort à Oslo en 1929 il est reconnu comme un des peintres contemporains les plus importants de la Norvège.

Georgette Bisdorff



Regards sur la culture italienne

Les 16 et 17 juin la fête italienne à la Place d'Armes a inauguré l'ensemble des manifestations culturelles et folkloriques qui dans les mois à venir vont témoigner d'une amitié de longue date entre Luxembourgeois et Italiens.

